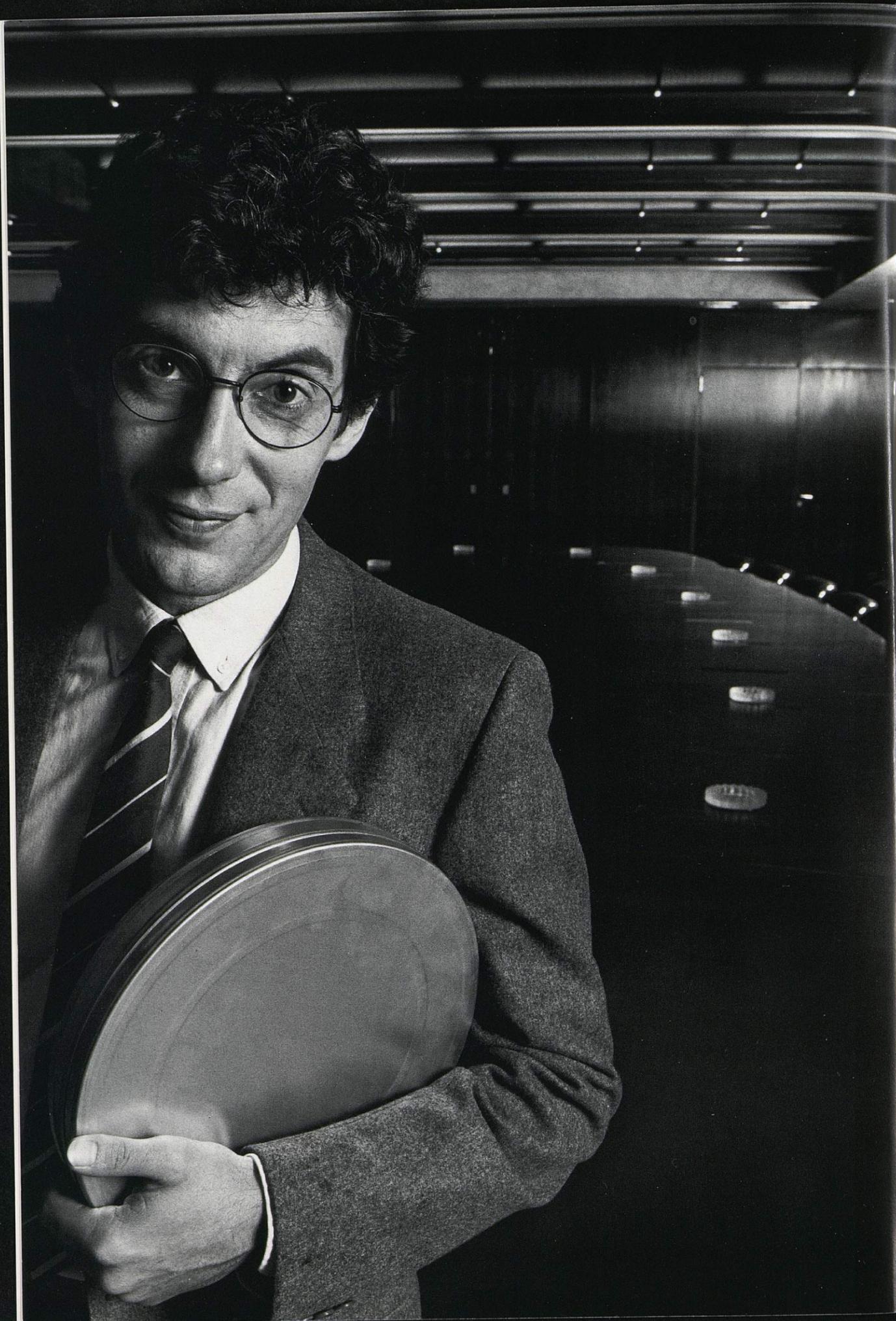




**COMPAGNIE BANCAIRE**  
**RAPPORT ANNUEL 1986**

COMPAGNIE BANCAIRE  
RAPPORT ANNUEL 1986

105A#83



Il y a quarante ans, en août 1946, Jacques de Fouchier créait la première société de ce qui allait devenir le Groupe de la Compagnie Bancaire. Quarante ans pendant lesquels les hommes et les femmes qui ont fait ce Groupe n'ont cessé d'évoluer, de s'adapter, de progresser vers de nouveaux marchés, de nouveaux produits, de nouvelles technologies.

Au-delà de l'explication des structures et des métiers, au-delà des faits et des chiffres, c'est un état d'esprit qui souligne le mieux ce qui fait aujourd'hui la force et l'unité du Groupe de la Compagnie Bancaire.

Nous avons tenté de l'incarner à travers neuf tableaux qui illustrent autant d'innovations de 1986 et qui mettent en scène un homme : un acteur, 40 ans lui aussi, efficace, mais sachant ne pas trop se prendre au sérieux. A travers ces pages, en souriant, il cherche à affirmer la personnalité d'un Groupe qui fonde son avenir sur la nécessité de l'action et la force des idées.

Le Directoire

# LE GROUPE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

EN QUELQUES MOTS,  
EN QUELQUES CHIFFRES

## Le premier groupe européen spécialisé dans les services financiers

112,3 milliards de francs de crédits en cours,  
47,8 milliards de francs de crédits nouveaux  
distribués dans l'année,  
soit une progression de 21% par rapport  
à l'année précédente.

## Une spécialisation poussée sur sept grands marchés

le financement de l'équipement des entreprises,  
le financement des particuliers,  
les financements immobiliers,  
l'assurance-vie et l'épargne,  
les investissements immobiliers,  
la promotion immobilière,  
les services informatiques et télématiques.

## Une croissance rapide des activités hors crédit

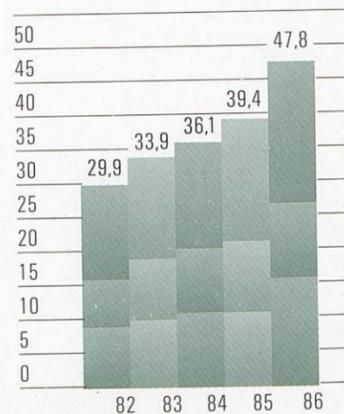
17,7 milliards de francs d'épargne gérée,  
8,0 milliards de francs d'épargne collectée,  
en progression de 64% sur 1985.

## Une forte rentabilité des capitaux investis

1 249 millions de francs de résultat net,  
en progression de 18%,  
10,1 milliards de francs de fonds propres.

Opérations  
nouvelles  
de crédit  
par secteur  
d'activité  
en milliards de francs

Equipement des  
particuliers  
Equipement des  
entreprises  
Financements  
immobiliers



## Des hommes et des femmes qualifiés, impliqués et mobiles

7 200 personnes présentes dans 112 villes  
de France, dont 30% de cadres.

## Un partenaire des professionnels qui interviennent sur ses marchés

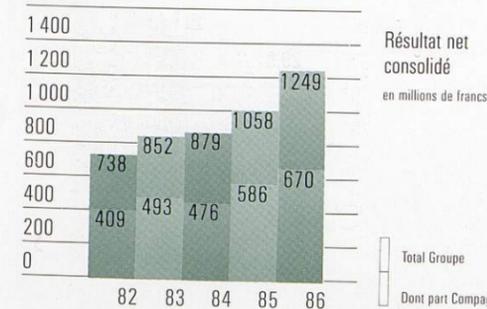
Les sociétés du Groupe sont en étroite relation  
avec 12 000 vendeurs de biens d'équipement,  
16 000 commerçants,  
8 500 distributeurs automobiles et  
40 000 professionnels de l'immobilier.

## Une clientèle large et diversifiée

3 millions de familles  
et 150 000 PME sont clientes des sociétés  
du Groupe.

## Un début de développement international en Europe

Depuis 1982, implantations au Portugal,  
en Italie, en Allemagne et en Grande-Bretagne.



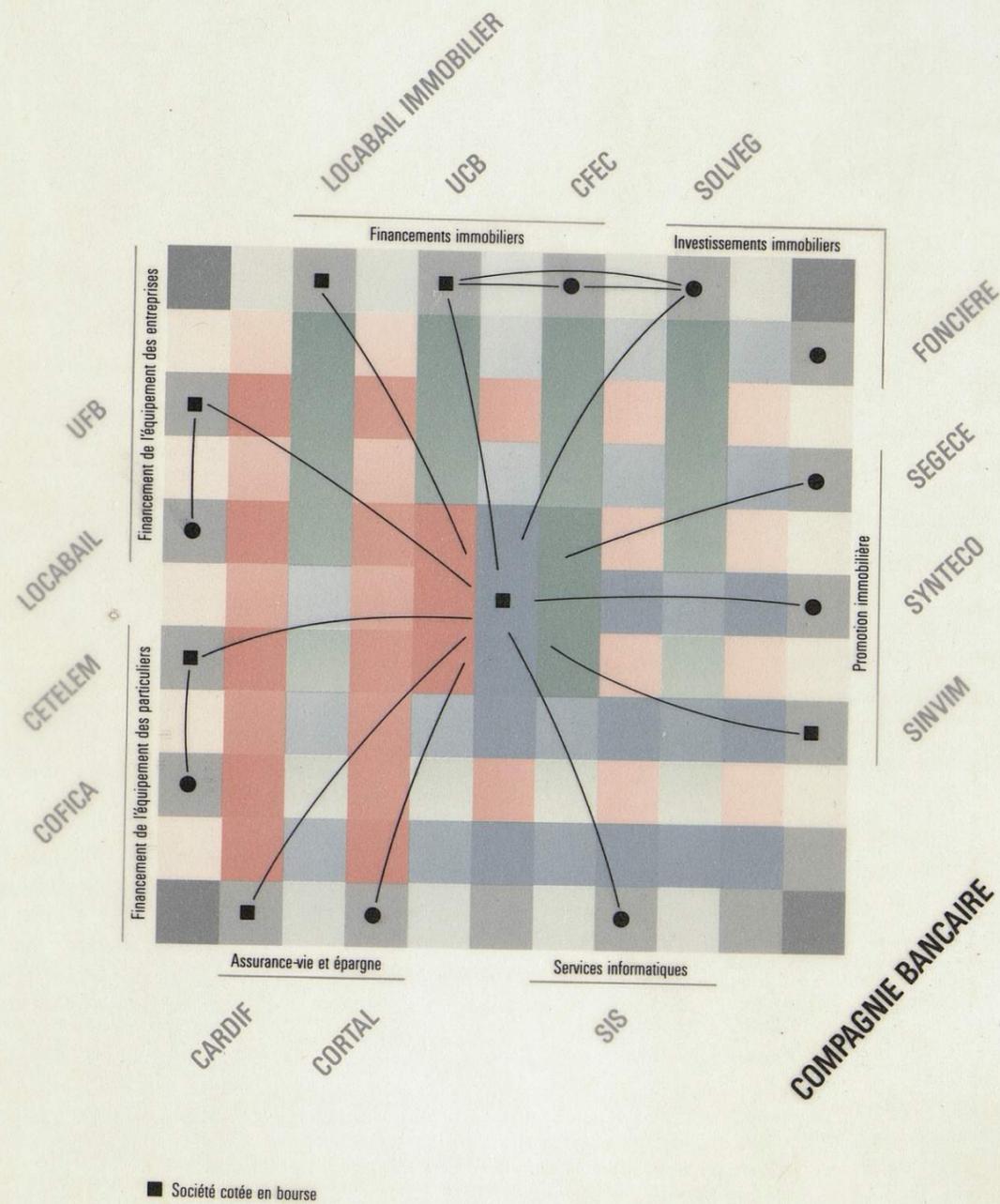
# LA COMPAGNIE BANCAIRE ET SES FILIALES

Le Groupe de la Compagnie Bancaire est une fédération d'entreprises spécialisées, autonomes, responsables de leur politique et de leurs résultats.

Les sociétés chefs de file de chacun des secteurs d'activité ont été introduites en Bourse dès que leur taille et leur rentabilité l'ont permis.

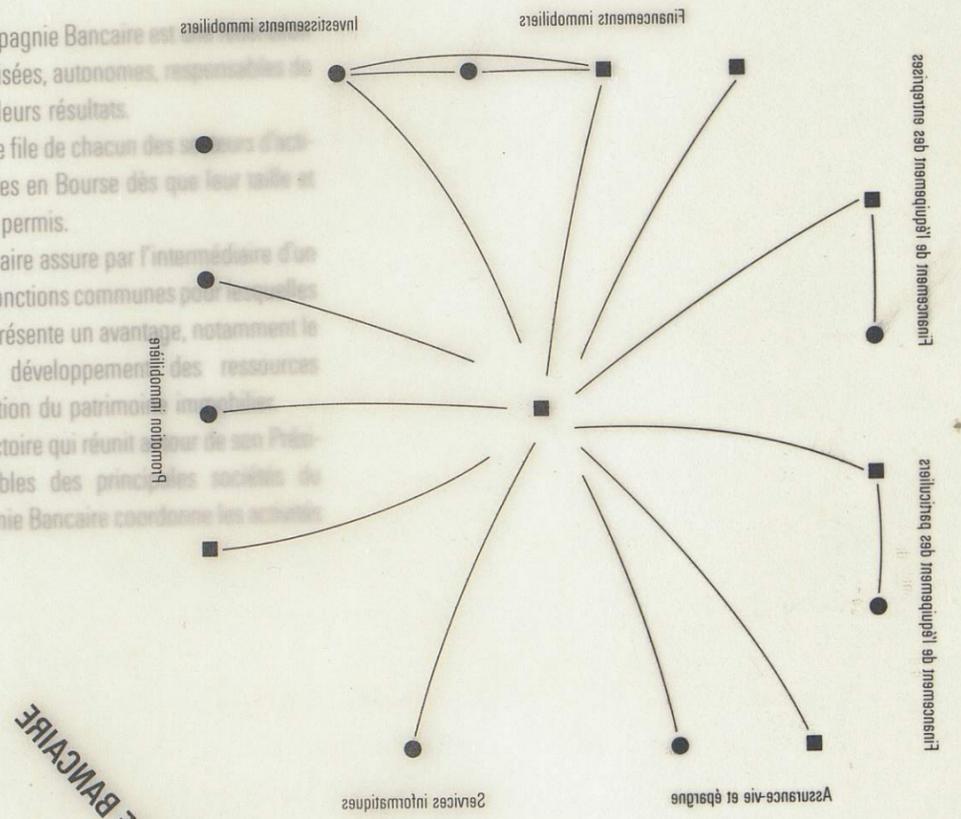
La Compagnie Bancaire assure par l'intermédiaire d'un GIE de moyens les fonctions communes pour lesquelles la centralisation représente un avantage, notamment le refinancement, le développement des ressources humaines et la gestion du patrimoine immobilier.

Dirigée par un Directoire qui réunit autour de son Président les responsables des principales sociétés du Groupe, la Compagnie Bancaire coordonne les activités de ces sociétés.

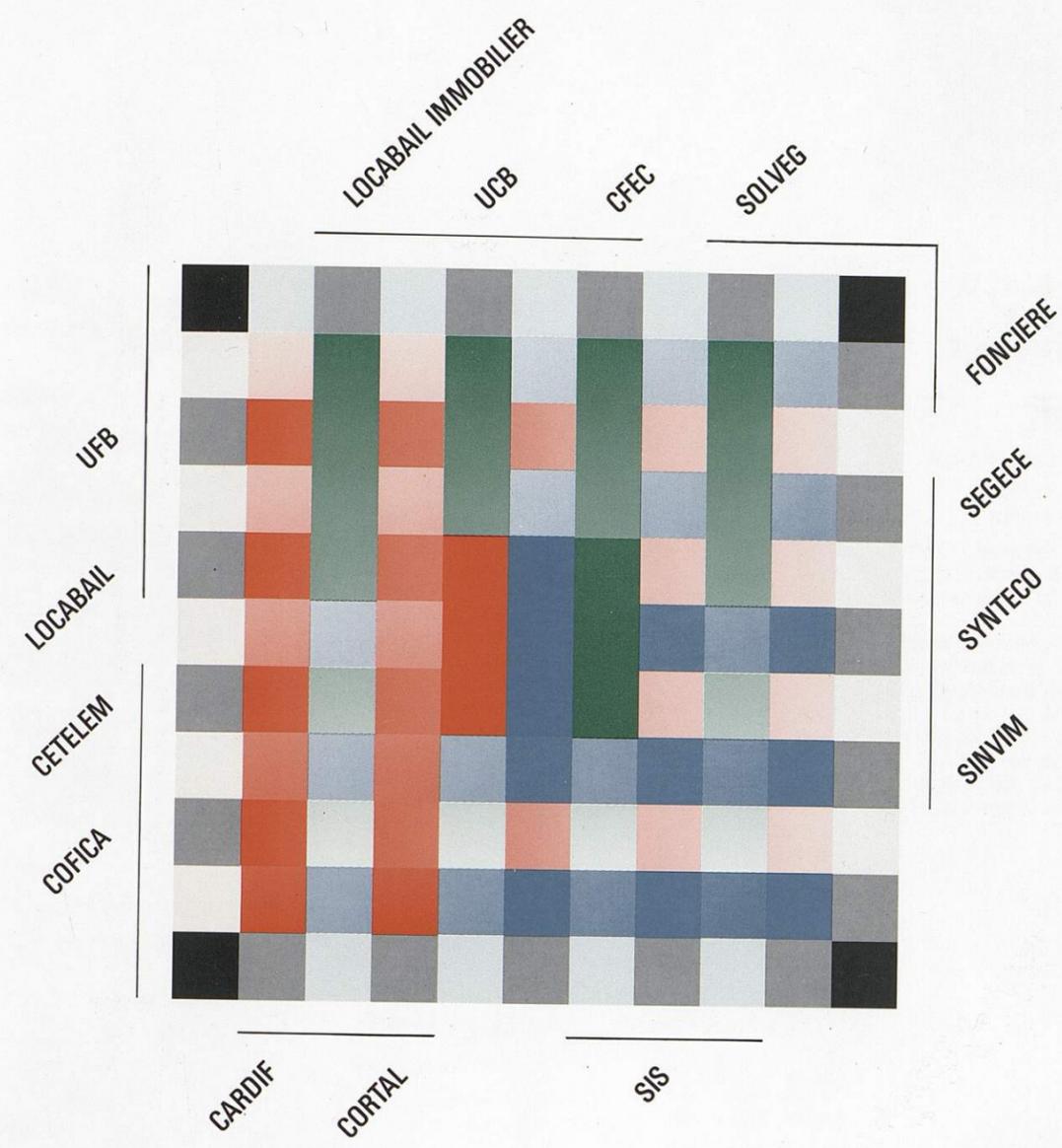


# LA COMPAGNIE BANCAIRE ET SES FILIALES

Le Groupe de la Compagnie Bancaire est composé de plusieurs sociétés spécialisées, autonomes, responsables de leur politique et de leurs résultats. Les sociétés chefs de file de chacun des secteurs d'activité ont été introduites en Bourse dès que leur taille et leur rentabilité l'ont permis. La Compagnie Bancaire assure par l'intermédiaire d'un GIE de moyens les fonctions communes pour lesquelles la centralisation représente un avantage, notamment le refinancement, le développement des ressources humaines et la gestion du patrimoine immobilier. Dirigée par un Directoire qui réunit autour de son Président les responsables des principales sociétés du Groupe, la Compagnie Bancaire coordonne les activités de ces sociétés.



COMPAGNIE BANCAIRE



## LA COMPAGNIE BANCAIRE ET SES FILIALES

### FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES

#### UFB-LOCABAIL

Président : Jean-Marie Bossuat

Opérations nouvelles : 11,1 milliards de francs

L'UFB, Union Française de Banques, et Locabail sont spécialisées dans le financement des équipements professionnels.

Elles proposent des contrats de crédit, de crédit-bail ou de location à une clientèle essentiellement constituée de PME et de PMI.

Leurs bureaux sont en relation régulière avec 12 000 vendeurs de matériels.

L'UFB-LOCABAIL emploie aujourd'hui près de 1 000 personnes en France.

### FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DES PARTICULIERS

Premier spécialiste européen du crédit aux particuliers, le groupe Cetelem est composé de deux sociétés principales, Cetelem et Cofica, dont les domaines d'intervention sont distincts.

#### CETELEM

Président : Pierre Boucher

Opérations nouvelles : 12,3 milliards de francs

Cetelem est la première banque française spécialisée dans le crédit et les services financiers aux particuliers.

Créée en 1953, elle emploie aujourd'hui 1 450 collaborateurs et dispose en France de près de 90 agences. Elle finance les achats des ménages, soit par l'intermédiaire des distributeurs, soit directement par des prêts personnels dans ses agences. Reliée par son centre-serveur télématique à plus de 15 000 commerçants, Cetelem propose de plus à ceux-ci une large gamme de services susceptibles de développer leur activité.

#### COFICA

Président : Pierre Boucher

Opérations nouvelles : 7,5 milliards de francs.

Première société de crédit automobile indépendante des constructeurs, Cofica finance par des formules de crédit ou de location avec option d'achat les ventes de plus de 8 500 concessionnaires et agents. Elle finance également l'acquisition de bateaux et de caravanes. Parallèlement à ses activités de crédit, Cofica propose à ses apporteurs d'affaires de nombreux services (formation, informatisation, télématique). Entrée dans le Groupe de la Compagnie Bancaire en 1970, elle emploie aujourd'hui 750 personnes.

### FINANCEMENTS IMMOBILIERS

#### UCB-CFEC

Président : Henri Charrière

Opérations nouvelles : 14,1 milliards de francs en France 1,1 milliard de francs à l'étranger

L'UCB, Union de Crédit pour le Bâtiment et sa principale filiale, la CFEC, Compagnie Française d'Épargne et de Crédit, interviennent dans tous les secteurs du financement de l'immobilier. Elles proposent aux particuliers de financer leurs opérations d'acquisition, de construction ou de rénovation. Elles accordent des crédits pour la construction et la rénovation d'immeubles à caractère professionnel et fournissent des concours aux promoteurs.

Créée en 1951, l'UCB emploie en France près de 2 100 personnes qui sont les partenaires de plus de 35 000 professionnels de l'immobilier. Sa filiale anglaise UCB Financial Services emploie 225 personnes.

#### LOCABAIL IMMOBILIER

Président : Bernard Gaudriot

Opérations nouvelles : 326 millions de francs

Sicomi créée en 1961 et spécialisée dans le financement des immeubles à caractère industriel et commercial, Locabail Immobilier répond aux besoins d'équipement immobilier des entreprises. Sa clientèle est en majeure partie constituée de petites et moyennes entreprises.

### ASSURANCE-VIE ET ÉPARGNE

#### CARDIF

Président : Bertrand de Bardies

Primes émises : 4,3 milliards de francs

Cardif est l'un des premiers groupes privés d'assurance-vie et de capitalisation. Elle vend aux particuliers des contrats d'épargne à long terme et des assurances de crédits.

Elle propose aux entreprises et à leurs salariés des contrats de retraite complémentaire.

Ses produits sont distribués par l'intermédiaire d'autres sociétés du Groupe, par des réseaux bancaires, par des courtiers ou directement par Cardif. Créée en 1973, Cardif emploie près de 400 personnes.

#### CORTAL

Président : Bertrand de Bardies

Épargne collectée : 2,2 milliards de francs

Créée fin 1983, Cortal est la première banque française spécialisée dans la vente de placements financiers par des méthodes de marketing direct.

Elle permet à un large public de développer son épargne financière en lui proposant un service de qualité sur quelques produits simples (Sicav, FCP, SCPI, bon de capitalisation). Cortal emploie environ 100 personnes.

### PROMOTION IMMOBILIÈRE

#### SINVIM

Président : Philippe Rousselle

Ventes : 894 millions de francs

La Sinvim est une des premières sociétés de promotion immobilière.

Créée en 1961, elle construit principalement des logements, mais aussi des bureaux, des surfaces commerciales, des entrepôts ou des espaces de loisir. La Sinvim intervient le plus souvent en direct en région parisienne et développe en province des formules de participation financière et technique avec d'autres promoteurs.

La Sinvim emploie une centaine de personnes.

#### SEGECE

Président : Philippe Rousselle

Honoraires perçus : 55 millions de francs

La Segece, dont l'activité principale est la promotion et l'exploitation de centres commerciaux, a été créée en 1958. Composée d'une centaine de personnes, elle réalise l'étude, la maîtrise d'ouvrage, la commercialisation, la gestion et l'animation de centres commerciaux.

Elle a contribué à la réalisation d'une centaine d'opérations.

#### SYNTECO

Gérant : Philippe Rousselle

Honoraires perçus : 15 millions de francs

Synteco est une société d'études technico-économiques spécialisée dans les opérations immobilières.

Elle assure des missions de conseil et d'assistance pour des municipalités, des organismes para-publics, des promoteurs ou des investisseurs et elle propose également des prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée ou de maîtrise d'œuvre.

### INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

#### FONCIÈRE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

Président : Roland Rainaut

Valeur du patrimoine immobilier : 2,1 milliards de francs.

Par l'intermédiaire de la Foncière de la Compagnie Bancaire, les sociétés du Groupe sont propriétaires des 2/3 des locaux d'exploitation qu'elles occupent.

#### SOLVEG

Gérant : Robert Matheron

Honoraires perçus : 13 millions de francs

La Solveg gère un patrimoine immobilier appartenant à des sociétés du Groupe ou à des investisseurs institutionnels.

### SERVICES INFORMATIQUES

#### SIS

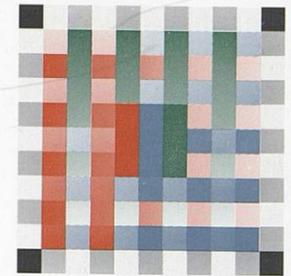
Président : Gérard Senouillet

Chiffre d'affaires : 148 millions de francs

Société de services et d'ingénierie informatique (SSI), la SIS a été créée en 1969.

Elle exécute des traitements informatiques à façon, développe une méthodologie facilitant la conception et la mise en œuvre d'applications informatiques de gestion, réalise des logiciels professionnels et fournit aux entreprises des services d'assistance et de conseil.

Elle emploie 160 personnes dont 80 ingénieurs.





## DES MARCHES QUI BOUGENT

1986 aura marqué un net renforcement de la concurrence dans les métiers du Groupe de la Compagnie Bancaire : l'extension des opérations de marché – émissions de billets de trésorerie par les grandes entreprises, abandon de la sélectivité du crédit, augmentation de la part des financements non aidés – a incité les banques à accentuer leur présence auprès des PME et des particuliers.

La suppression de l'encadrement du crédit et la levée du contrôle des changes vont également contribuer à développer la concurrence. L'arrivée de banques étrangères, d'entreprises d'assurance et de chaînes de distribution sur des marchés traditionnellement protégés modifie d'ores et déjà le paysage financier français.

Banques et non-banques rivalisent pour offrir une large gamme de services à des clients exigeants. Grâce à la télématique, ceux-ci pourront mieux comparer les conditions de crédit, d'épargne et de gestion financière qui leur sont proposées.

Pour les sociétés du Groupe, déréglementation et décloisonnement des marchés financiers se traduisent ainsi par une concurrence plus vive, mais aussi par de nouvelles opportunités.

Répondre à ces défis sans peser sur la rentabilité impose au Groupe de poursuivre sa stratégie, fondée sur deux lignes directrices : productivité et innovation.

Anticiper l'évolution des besoins des clients et s'adapter à l'évolution des marchés exige :

- de commercialiser des produits de qualité,
- gérés avec les techniques les plus performantes,
- et avec une totale maîtrise financière.

**LE VENT  
SE LÈVE ?  
JE SERRE  
AU PLUS  
PRÈS...**

### SOMMAIRE

**DES PRODUITS  
QUI GAGNENT  
P.12**

**DU BINAIRE  
DANS  
LE TERTIAIRE  
P.18**

**DES CIRCUITS  
FINANCIERS  
BIEN  
MAÎTRISÉS  
P. 24**

**RAPPORT SUR  
L'ACTIVITÉ  
1986  
P. 33**

## DES PRODUITS QUI GAGNENT

Développer de nouveaux services, satisfaire de nouveaux besoins.

L'organisation adoptée par le Groupe – une fédération de sociétés décentralisées, spécialisées par marché – permet souplesse et réactivité : elle l'aide à réagir sans délai aux exigences de la clientèle.

Cette structure est d'abord un effet de l'histoire.

L'UFB, l'UCB, Cetelem, la Segece ont été créées avant la holding commune, la Compagnie Bancaire : la première des filles est née en 1946, la mère en 1959.

Cette organisation, jugée efficace sur le plan commercial et motivante pour les collaborateurs, est devenue un principe de fonctionnement : une nouvelle société est créée dès que s'ouvre un nouveau marché.

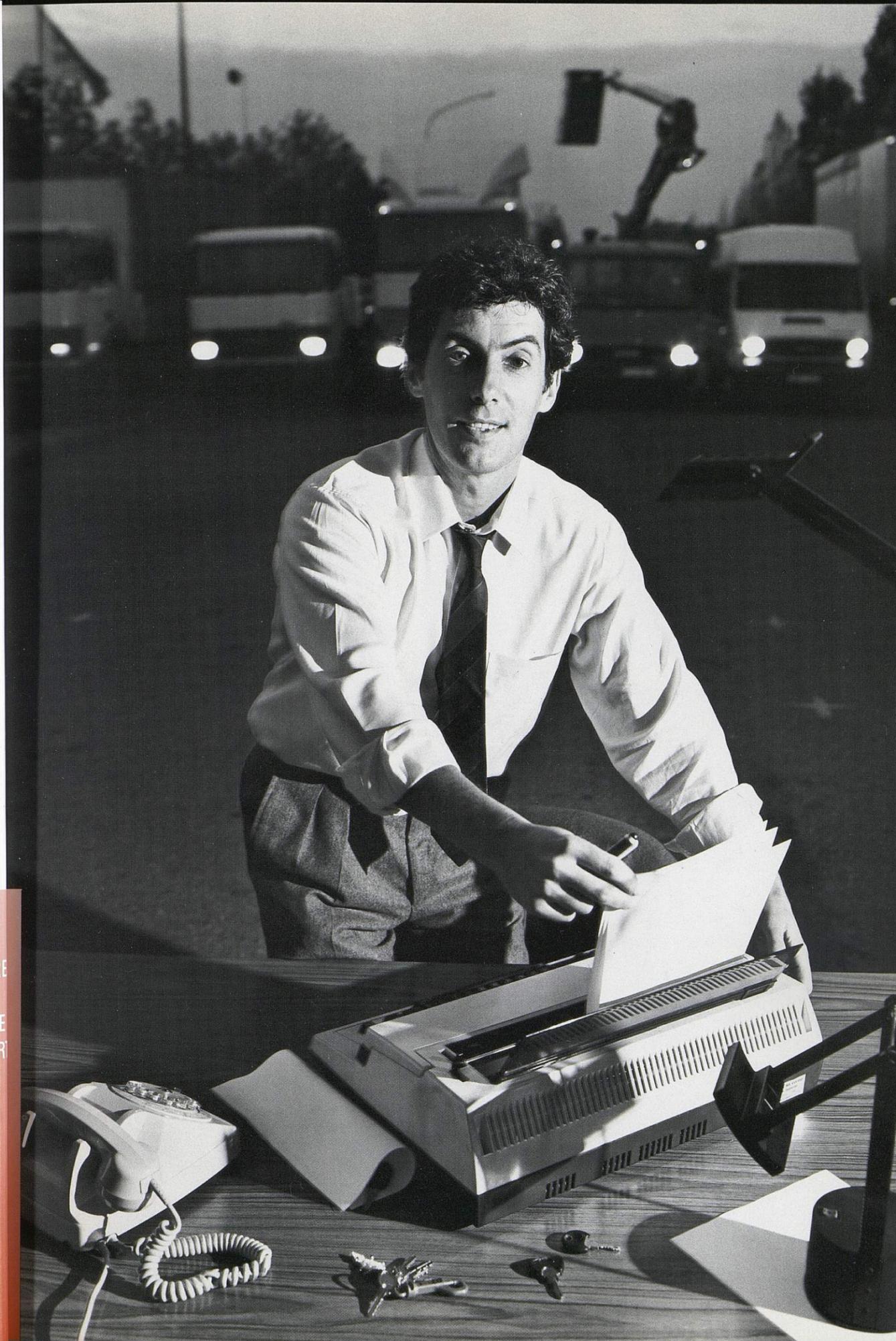
Cette spécialisation conduit les sociétés du Groupe à définir leurs propres politiques commerciales : décentralisation et autonomie permettent à ceux qui sont les plus proches des clients de saisir rapidement les nouvelles opportunités de développement.

Cette structure facilite la multiplicité des approches. Elle entraîne une forte émulation entre sociétés et permet au Groupe de proposer des produits complémentaires.

A la Compagnie Bancaire revient le rôle de coordonner et d'harmoniser les politiques des sociétés du Groupe. Les responsables des principales sociétés se réunissent chaque semaine au sein du Comité Directeur et s'entretiennent régulièrement de leurs stratégies de développement. Tous les deux mois environ, les directeurs commerciaux analysent dans le détail les actions commerciales des sociétés.

**DE LA 4 CV CAMIONNETTE  
AU CAR PULLMAN,  
L'UFB-LOCABAIL A FINANCÉ AUPRÈS  
DES PME PLUSIEURS GÉNÉRATIONS  
DE VÉHICULES UTILITAIRES ;  
AUJOURD'HUI,  
24 HEURES SUFFISENT POUR OBTENIR  
UN FINANCEMENT.**

**MOINS  
DE  
24 HEURES  
POUR  
PRENDRE  
LE DÉPART**



## DES PRODUITS QUI GAGNENT

Innovation et dynamisme commercial ont contribué à élargir la gamme des produits distribués afin de proposer à chaque client – entreprise ou particulier – un service financier de qualité adapté à ses propres besoins.

Services aux entreprises :

- crédit, crédit-bail et location d'équipements professionnels avec l'UFB-Locabail,
- financements immobiliers avec l'UCB,
- crédit-bail et locations immobilières avec LBI,
- contrats de partenariat avec les vendeurs de biens d'équipement (UFB-Locabail), les professionnels de l'immobilier (UCB), les distributeurs de biens de consommation (Cetelem), les concessionnaires automobiles (Cofica), les collectivités locales et les investisseurs institutionnels,
- concours aux concessionnaires automobiles pour le financement de leur stock avec Cofica,
- vente de billets de trésorerie, de certificats de dépôts avec la Compagnie Bancaire elle-même,
- gestion de fonds, gestion des contrats de retraite avec Cardif,
- promotion et exploitation de centres commerciaux, d'immeubles de bureaux avec la Segece,
- construction de bureaux avec la Sinvim,
- services informatiques avec la SIS.

Services aux particuliers :

- financement des équipements familiaux avec Cetelem,
- financement d'automobiles, bateaux et caravanes avec Cofica par l'intermédiaire de concessionnaires et d'agents,
- financements immobiliers avec l'UCB,
- prêts personnels avec Cetelem et l'UCB,
- contrats d'assurance-vie et de capitalisation avec Cardif,
- vente directe de produits financiers par correspondance avec Cortal,
- construction de logements avec la Sinvim.

**PARIS, LONDRES, NEW-YORK, TOKYO,  
MELBOURNE, SINGAPOUR...  
J'ACHÈTE, JE VENDS, JE RÉINVESTIS,  
JE MISE SUR LES MARCHÉS  
LES PLUS PORTEURS... PAR  
L'INTERMÉDIAIRE DE CORTAL MONDE.**

**LE MONDE  
EST A  
MA PORTÉE**



## DES PRODUITS QUI GAGNENT

En période de taux élevés, le Groupe est parvenu à maintenir son activité et sa rentabilité malgré deux handicaps : l'absence de dépôts peu coûteux et la prolifération des prêts aidés.

La sévérité de l'encadrement du crédit sur les financements non aidés l'a conduit à développer de nouvelles activités – prévoyance et épargne, implantations à l'étranger – tout en conservant sa vocation initiale : proposer à un très grand nombre de clients des services financiers de qualité.

Face à la vigueur de la concurrence qui se dessine à présent sur les marchés financiers, le Groupe doit se remettre en cause, comme par le passé, en s'appuyant sur le savoir-faire acquis par ses équipes et en refusant toute diversification hasardeuse.

Le potentiel de développement des marchés du Groupe est important et riche d'opportunités.

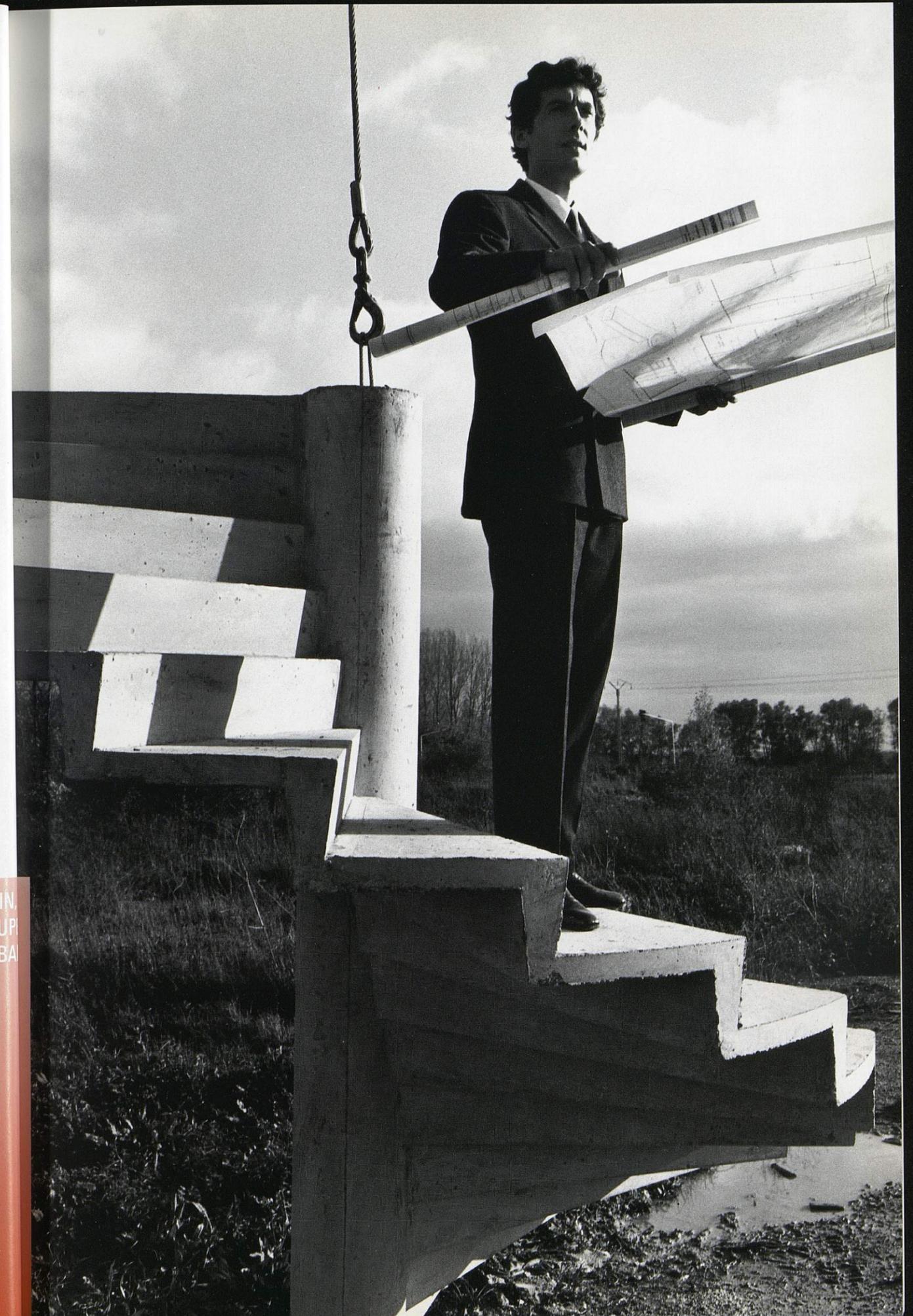
Le secteur du crédit – 80 % des profits du Groupe en 1986 – devrait notamment connaître une croissance appréciable. Les ménages français sont peu endettés par rapport aux anglais, aux allemands et le développement des découverts en compte devrait faciliter l'expansion du crédit à la consommation. La reprise de l'investissement des PME a été, de plus, particulièrement lente en France et les besoins de financement externe des entreprises devraient s'accroître au cours des prochaines années. 1986 devrait enfin constituer le point bas de la construction neuve et la diminution du volume des aides publiques va augmenter la part des financements non aidés dans le secteur du logement.

Un regain d'activité apparaît également vraisemblable dans l'immobilier où, en dehors du crédit, le Groupe intervient comme investisseur, promoteur et prestataire de services.

Le marché de l'épargne devrait lui aussi connaître un développement significatif : les Français vont s'équiper en assurance-vie afin d'épargner pour leur retraite ; la part de la population qui détient des actions ou des obligations pourrait elle aussi continuer à progresser.

**JE POSE AUJOURD'HUI  
LA PREMIÈRE PIERRE.  
SYNTECO VA FAIRE LE RESTE,  
DES ÉTUDES DE PROGRAMMATION  
JUSQU'À LA RÉCEPTION  
DES TRAVAUX...**

**DEMAIN,  
JE COUP  
LE RUBAN**



## TECHNOLOGIES NOUVELLES : DU BINAIRE DANS LE TERTIAIRE

Informatique, télématique.

Le Groupe a été un précurseur.

Les logiciels informatiques développés par la Compagnie Bancaire pour ses filiales permettent de mieux maîtriser les risques et autorisent une audace accrue dans la distribution des crédits.

Les activités du Groupe constituent également un terrain d'élection pour la télématique.

Première banque à avoir utilisé le minitel pour faciliter la distribution de crédits sur les lieux de vente, Cetelem a réalisé en 1986 les trois quarts de ses ventes à crédit par vidéotex.

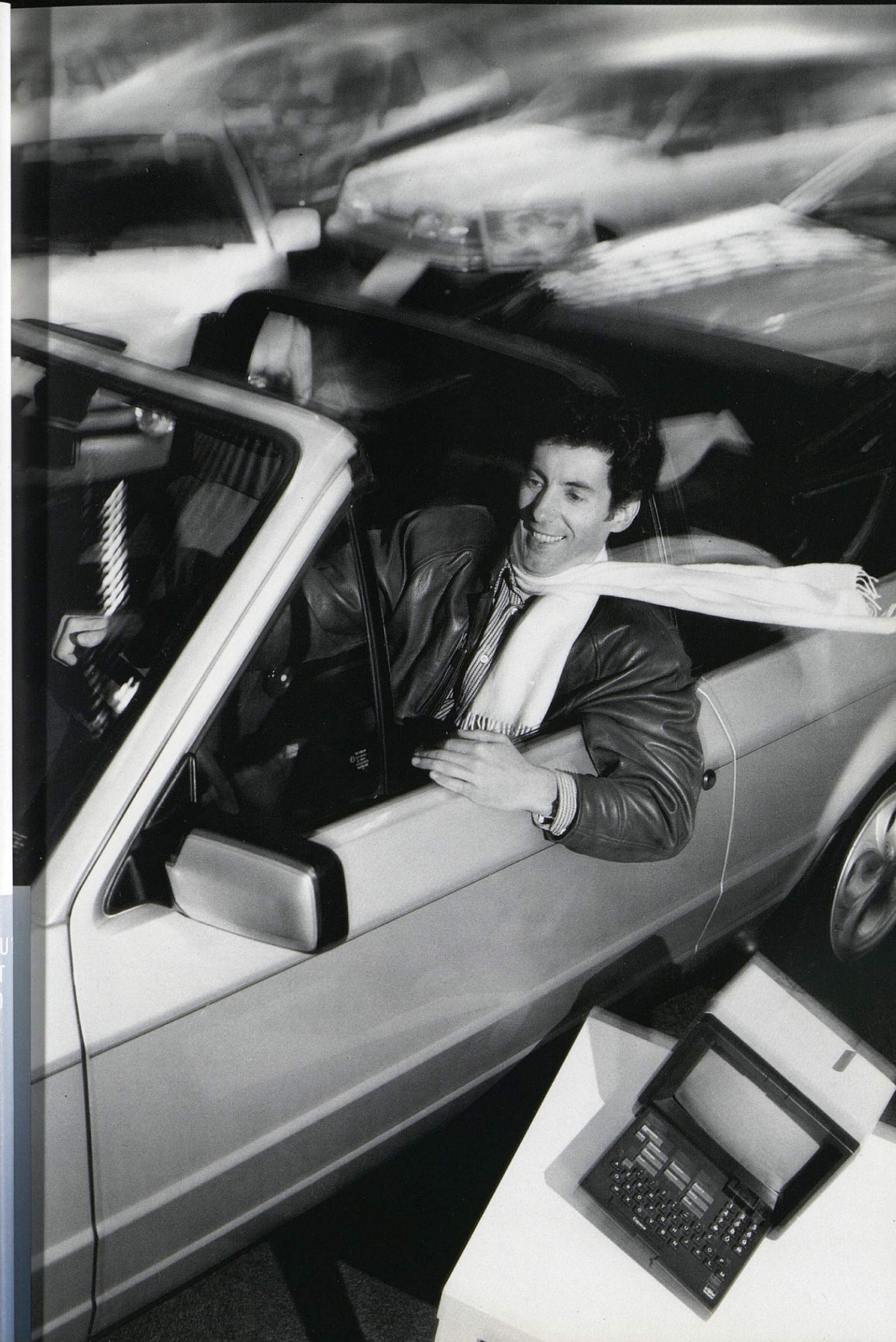
Un minitel situé chez le vendeur permet au client de consulter les barèmes et de choisir la formule de financement la mieux adaptée à son cas ; une fois ce choix effectué, le centre serveur de Cetelem auquel est relié ce minitel analyse les données de la demande de crédit et répond quasi-instantanément à celle-ci.

La télématique est également utilisée par l'UCB pour le financement des travaux immobiliers et par l'UFB-Localbail pour certains crédits d'équipements professionnels. Ces différentes applications améliorent la qualité du service rendu au client, aident les distributeurs à vendre leurs produits et renforcent la productivité des sociétés du Groupe.

Croissance de la productivité qui permet aux commerciaux de consacrer un temps accru au service des distributeurs, du public, et donc de mieux anticiper l'évolution de leurs besoins.

**2 800 CONCESSIONNAIRES  
SONT BRANCHÉS  
PAR MINITEL SUR COFICA.  
OBJECTIF : VENDRE MIEUX ET PLUS.**

AUTO,  
BATEAU  
CRÉDIT  
TURBO



## TECHNOLOGIES NOUVELLES : DU BINAIRE DANS LE TERTIAIRE

Intégrer les technologies au cœur des marchés.  
Magasins spécialisés, grandes surfaces, concessionnaires automobiles, agences immobilières, constructeurs de maisons individuelles doivent distribuer le crédit d'une façon moderne, économique et compétitive.

Les sociétés du Groupe peuvent également les aider à accélérer leur développement et à améliorer leur gestion : informatique et télématique permettent à l'ensemble des distributeurs d'accéder à une large gamme de services autrefois réservés à quelques-uns.

Ce partenariat intervient aujourd'hui dans deux domaines :

– l'information : statistiques sur les marchés et sur la clientèle des distributeurs ou des professionnels de l'immobilier, informations techniques et fiscales sur les produits, informations détaillées sur les crédits, les barèmes, les prêts en cours, courriers électroniques entre les sociétés de crédit et leurs partenaires, entre les vendeurs eux-mêmes...,

– la gestion : gestion des fichiers vendeurs et acheteurs, gestion des stocks, gestion du personnel, conseil en marketing, analyse financière, affacturage, formation à la vente...

Les prestations ainsi proposées par les entreprises de crédit et d'épargne du Groupe sont complétées par celles de la SIS, filiale spécialisée dans les services informatiques.

Partenaire privilégié des notaires, cette société permet aux entreprises et aux administrations d'utiliser d'importants moyens informatiques sans en supporter les contraintes financières et techniques.

**LA VÉRITÉ DE MES COMPTES,  
BIEN SÛR,  
GRÂCE AU SYSTÈME  
INFORMATIQUE PLATON PROPOSÉ PAR  
LA SIS A TOUS LES NOTAIRES.**

**JE  
DIALOGUE  
AVEC  
PLATON  
POUR  
ÉTABLIR  
LA VÉRITÉ**



## TECHNOLOGIES NOUVELLES : DU BINAIRE DANS LE TERTIAIRE

Pour développer ses activités nouvelles, le Groupe privilégie le recrutement interne.

Le succès de cette stratégie suppose une forte mobilité des collaborateurs dans les métiers et les lieux de travail : une personne sur quatre aura changé de poste dans le Groupe en 1986.

Indispensable pour dégager les gains de productivité que permettent informatique, télécommunications et pour assurer le développement d'activités en forte croissance, la mobilité du personnel requiert une politique de formation très soutenue, centrée sur le professionnalisme et une participation active de l'encadrement.

Largement utilisées par les sociétés du Groupe pour l'information externe et la promotion des produits, les techniques les plus modernes de communication contribuent à renforcer l'impact de ces actions de formation : vingt nouveaux programmes audiovisuels ont été réalisés à cette fin en 1986.

La formation qui vise la maîtrise des technologies doit également diffuser dans l'ensemble du Groupe le désir d'innover : la mutation des marchés exige des reconversions rapides aux niveaux les plus décentralisés.

L'expansion des nouvelles technologies ne peut ainsi s'inscrire dans un plan rigide à moyen terme : chaque société est responsable de sa politique informatique et du développement des applications télématiques.

La Compagnie Bancaire coordonne les relations avec les fournisseurs et cherche par des structures informelles, telles "l'atelier télématique," à sensibiliser les sociétés et leurs collaborateurs aux nouvelles technologies de traitement, de stockage et de communication d'information.

**A CETELEM,  
LA FORMATION COMMERCIALE  
SUIT LE RYTHME TRÉPIDANT DE LA VIE  
ET DES ÉVOLUTIONS  
TECHNOLOGIQUES.**

GÉRER  
L'IMPRÉVU  
UN MÉTIER  
QUI  
S'APPREND  
EN VIDÉO



## DES CIRCUITS FINANCIERS BIEN MAITRISES

La matière première des sociétés de crédit du Groupe c'est l'argent.

Ne recevant pas de dépôts du public, ces sociétés empruntent en gros sur les marchés, le plus souvent par l'intermédiaire de la Compagnie Bancaire, pour prêter ensuite au détail à leurs clients.

Vu l'importance des nouveaux crédits distribués chaque année - 47,8 milliards de francs en 1986 -, la Compagnie Bancaire a pour souci de diversifier les différents types de ressources auxquels elle a recours.

Trois modes de financement extérieurs jouent actuellement un rôle prépondérant : les emprunts obligataires, les accords interbancaires et les emprunts sur le marché monétaire.

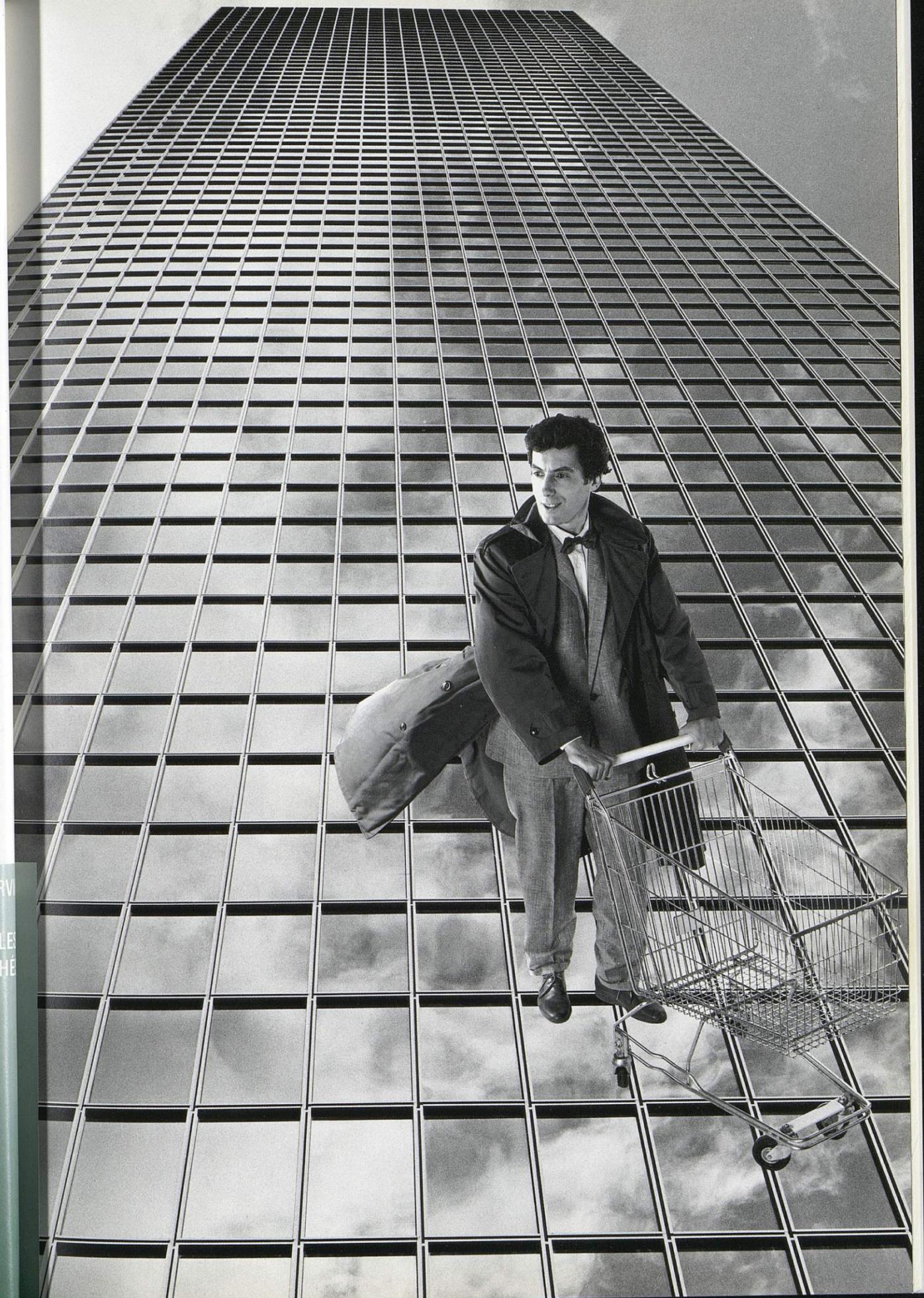
20 milliards de francs d'emprunts obligataires ont été émis par le Groupe depuis le début des années quatre-vingts, en grande partie afin de desserrer les contraintes résultant de l'encadrement du crédit : ils ont permis aux sociétés de crédit du Groupe de maintenir le volume de leur activité malgré la sévérité du contrôle monétaire. Ces emprunts obligataires ont eu pour inconvénient de constituer des ressources chères et la suppression de l'encadrement devrait redonner au Groupe une liberté de choix plus importante dans ses modes de financement.

Les accords avec les banques constituent un second mode de financement privilégié qui garantit des ressources mobilisables à tout moment. Ces accords conservent une place importante dans le refinancement du Groupe, tant au bilan que hors bilan, et concrétisent la volonté de la Compagnie Bancaire de maintenir des relations étroites avec ses partenaires bancaires.

Troisième type de ressources extérieures : les emprunts sur les marchés monétaire et hypothécaire. A la différence des accords bancaires permanents, il s'agit de ressources non garanties, levées au coup par coup et payées aux conditions du marché.

**EMPRUNTER AU MOINDRE COÛT POUR  
FINANCER LE CRÉDIT  
DANS LES MEILLEURES CONDITIONS,  
TEL EST LE DÉFI QUOTIDIEN QUE  
DOIT RELEVER LA TRÉSORERIE DE LA  
COMPAGNIE BANCAIRE.**

J'INTERV  
SUR  
TOUS LES  
MARCHÉ



## DES CIRCUITS FINANCIERS BIEN MAITRISES

Le vaste programme de modernisation lancé par les autorités monétaires françaises modifie sensiblement les conditions d'intervention du Groupe sur les marchés financiers.

Cette réforme a visé en premier lieu à décloisonner les marchés de capitaux.

Les émissions de certificats de dépôts, de billets de trésorerie et de certificats hypothécaires réalisées par le Groupe en 1986 lui ont permis de développer des modes de financement externes distincts des circuits habituels.

Les nouveaux instruments financiers autorisent également un meilleur contrôle des risques.

Le recours aux marchés à terme et aux options contribue à limiter les risques de taux d'intérêt, de taux de change, et donc à garantir les conditions auxquelles le Groupe se refinance. Ces nouveaux instruments financiers sont en outre largement utilisés dans la gestion des portefeuilles d'obligations ou d'actions, tant pour le compte des clients du Groupe que pour son propre compte : Cardif qui gère actuellement 17,7 milliards de francs pour ses clients et ceux de Cortal est devenu un acteur important sur les marchés financiers et une nouvelle société a été créée en 1986 – la Financière Kléber – afin de développer les opérations d'arbitrage ou de rachat d'emprunts obligataires émis par les sociétés du Groupe.

Ces nouveaux instruments s'appuient très largement sur l'informatique et les télécommunications. La maîtrise de ces technologies joue un rôle là aussi essentiel dans le développement de nouveaux produits : l'innovation financière suppose un effort accru de créativité.

**LES VARIATIONS ERRATIQUES  
DES TAUX D'INTÉRÊT,  
ÇA PEUT FAIRE MAL...  
AVEC LE MATIF,  
CARDIF ET CORTAL DISPOSENT  
D'UN NOUVEL OUTIL POUR PROTÉGER  
LES PORTEFEUILLES DE LEURS CLIENTS.**

QUAND  
ASSURE  
L'AVENIR  
DES  
AUTRES  
IL FAUT  
COMME  
PAR SE  
COUVRI



## DES CIRCUITS FINANCIERS BIEN MAITRISES

Pour refinancer les sociétés de crédit du Groupe, la Compagnie Bancaire intervient sur le marché du franc, mais aussi sur celui des devises.

La Compagnie Bancaire a émis ces dernières années des obligations en écu, en dollars et en livres, et place du papier commercial aux Etats-Unis et des certificats de dépôts à Londres. Destinés à financer les nouveaux investissements à l'étranger et l'encours de crédits en devises, ces émissions et ces placements sont facilités par les bonnes notations (ratings) attribuées à la Compagnie Bancaire par les agences américaines spécialisées.

C'est principalement vers l'Europe que les sociétés du Groupe cherchent à exporter leur savoir-faire. Quatre opérations nouvelles ont marqué ces dernières années : la création par Cetelem de Findomestic en Italie, avec des caisses d'épargne et des banques italiennes ; le rachat par UFB-Locabail de 100 % de Systema Leasing, société allemande spécialisée dans le financement des équipements professionnels, puis celui d'UCB Financial Services, filiale anglaise de Commercial Credit spécialisée dans les financements immobiliers ; la naissance enfin, sous l'égide de l'UFB-Locabail, d'une société anglaise de crédit-bail pour équipements professionnels. Ces opérations préparent le Groupe à affronter une concurrence accrue de la part des institutions étrangères et devraient ainsi faciliter son développement lorsque les pays de la Communauté Européenne ouvriront leurs frontières à la libre circulation des capitaux.

Cette stratégie ne peut être que progressive.

Exporter des techniques commerciales, des méthodes de sélection et de gestion des risques suppose une connaissance très précise du système financier, des réglementations juridiques et fiscales, des habitudes professionnelles de chaque pays.

Exporter le savoir-faire du crédit exige sans doute de transférer des programmes informatiques, mais avant tout de s'adapter aux conditions socio-économiques locales.

**CRÉDIT IMMOBILIER : L'UCB VEND SON  
SAVOIR-FAIRE OUTRE-MANCHE.**

JE  
M'EXPOR  
BIEN,  
MERCII!





## UN ANIMAL ATYPIQUE

La Compagnie Bancaire n'est pas une banque.

C'est un ensemble de sociétés spécialisées dans le crédit et les services financiers aux particuliers et aux entreprises, un des premiers dans le monde après les groupes américains.

A partir d'une matière première unique, l'argent, ces sociétés ont un métier commun : fournir à un très grand nombre de clients des produits financiers de qualité.

L'histoire du Groupe de la Compagnie Bancaire, sa structure, sa croissance en font un groupe à part sur les marchés financiers. Placé par intuition puis par vocation à l'écart des circuits privilégiés, des aides publiques et des secteurs protégés, il vit depuis quarante ans sous la sanction permanente des marchés.

Contraints d'innover pour survivre, les femmes et les hommes qui ont fait ce Groupe ont été parmi les premiers en France à développer les prêts privés pour l'acquisition de logements, les comptes permanents, les nouveaux bons de capitalisation, l'acceptation quasi-instantanée des dossiers de crédit, la vente par correspondance de produits financiers.

L'imagination et le dynamisme commercial de ses collaborateurs permettent de croire que le Groupe de la Compagnie Bancaire détient des atouts pour se développer dans l'Europe financière de demain.

## LES RESPONSABLES DU GROUPE

### Conseil de surveillance

M. Jean-Yves Haberer *Président*  
M. Jacques de Fouchier *Président d'honneur*  
M. Jacques Brunet *Vice-président*  
M. Pierre Bazy  
M. Philippe Dulac  
M. Michel François-Poncet  
M. Roger Goetze  
M. Jean-Maxime Levêque  
M. Bruno de Maulde  
M. Claude Pierre-Brossolette  
M. René Thomas  
M. Marc Viénot

### Collège des censeurs

M. Jean Forgeot  
M. Maurice Lauré  
M. Michel Pébereau  
M. Gustave Rambaud

### Comité consultatif

M. Boris Méra  
M. Jean Chicoye  
M. Hubert de Nonneville  
M. Michel Fétizon  
M. René Durand

### Commissaires aux comptes

Cabinet Robert Mazars  
Castel, Jacquet et Associés

M. Michel François-Poncet, *Président de la Compagnie Financière de Paribas*, M. Jean-Maxime Levêque, *Président du Crédit Lyonnais*, M. Marc Viénot, *Président de la Société Générale*, M. Claude Pierre-Brossolette, *Associé-gérant de MM. Worms et Cie*, ont été cooptés en remplacement de MM. Jean Barnaud, Jean Deflassieux, Jacques Mayoux, Gustave Rambaud, démissionnaires.

### Directoire

M. André Lévy-Lang *Président du directoire*  
M. Jean-Marie Bossuat *Président de l'UFB et de Locabail*  
M. Pierre Boucher *Président de Cetelem et de Cofica*  
M. Henri Charrière *Président de l'UCB*  
M. Roland Rainaut *Secrétaire général*

### Comité directeur

Les membres du Directoire et  
M. Bertrand de Bardies *Président de Cardif et de Cortal*  
M. Philippe Rousselle *Président de la Sinvim et de la Segece*

### Direction

*Chefs des départements :*  
M. Jacques Lesigne *Études et opérations financières*  
M. Gérard Senouillet *International*  
M. Jean Fombonne *Personnel et relations sociales*  
M. Jean Fouasse *Juridique et fiscal*  
M. Maurice Alpert *Financier et comptable*  
M. Pierre-François Blancher *Trésorerie*  
M. François Henrot *Planification et développement*  
M. Philippe Bioud *Informatique et organisation*  
M. Jean-Louis Tonnerre *Administratif et de gestion*  
M. Pierre Maumy *Technique et sécurité*  
M. Vincent Chazel *Contrôle général*  
M<sup>me</sup> Véronique Guillot-Pelpel *Communication*

### Secrétariat du Directoire et du Conseil de surveillance

M. Jacques Lesigne *Responsable de l'information*

## COMPAGNIE BANCAIRE ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MARS 1987

### SOMMAIRE

RAPPORT DU  
DIRECTOIRE  
P. 34

OBSERVATIONS  
DU CONSEIL DE  
SURVEILLANCE  
P. 42

COMPTES  
CONSOLIDÉS  
P. 45

COMPTES DE  
LA COMPAGNIE  
BANCAIRE  
P. 61

RAPPORTS DES  
COMMISSAIRES  
AUX COMPTES  
P. 76

RESOLUTIONS  
P. 78

**1986 : des marchés plus porteurs, des réformes monétaires salutaires.**

La croissance économique de l'ensemble des pays occidentaux est restée voisine en 1986 de celle de l'année précédente, malgré les conditions exceptionnellement favorables qu'offrait la baisse simultanée du prix du pétrole et du dollar.

En France, cependant, une légère reprise a succédé aux résultats médiocres enregistrés en 1985 : la désinflation a contribué à accroître le pouvoir d'achat du revenu des ménages et à maintenir leur consommation à un niveau élevé. Les marchés des biens d'équipement du foyer ont été dans l'ensemble dynamiques et les achats d'automobiles neuves ont enregistré un net progrès par rapport à l'année précédente.

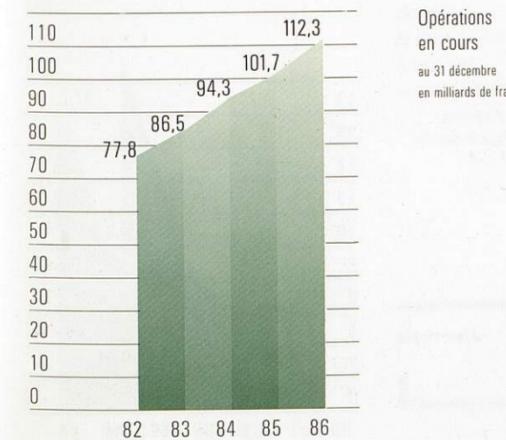
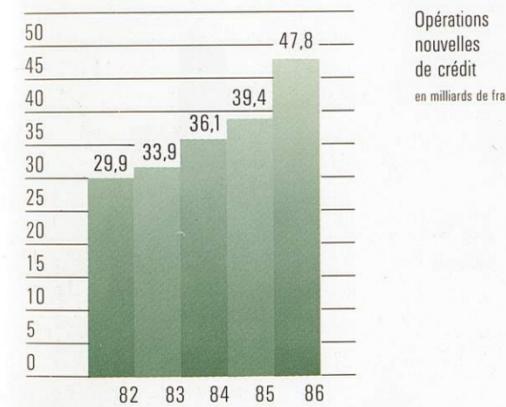
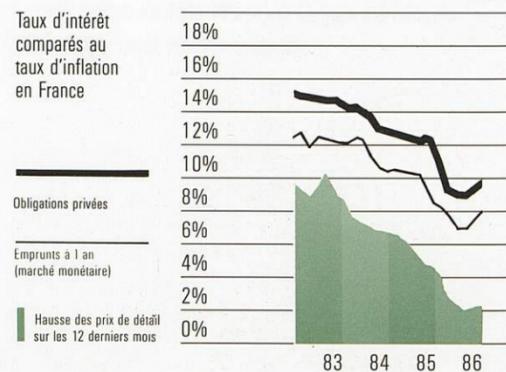
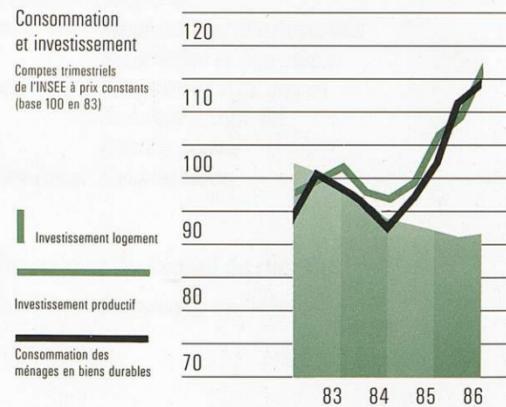
La chute de la construction de logements s'est interrompue et une reprise se dessine dans le secteur de la promotion, encouragée par une amélioration des dispositions fiscales.

Les entreprises ont continué à redresser leur situation financière, aidées en cela par la modération des coûts salariaux. Les petites entreprises ont accru le volume de leurs dépenses d'équipement de façon particulièrement significative : elles ont constitué en 1986 le moteur de l'investissement, prenant ainsi le relais des grandes entreprises.

L'environnement monétaire a également favorisé le développement des activités du Groupe de la Compagnie Bancaire.

Les taux d'intérêt ont fortement baissé au premier semestre et diverses mesures ont été adoptées pour renforcer la concurrence et moderniser les marchés financiers : ouverture d'un marché à terme d'instruments financiers, essor des nouveaux titres de créances négociables (certificats de dépôt, billets de trésorerie, bons du Trésor en compte courant...), libération des prix, levée partielle du contrôle des changes, annonce de la suppression du contrôle quantitatif du crédit.

La réforme des marchés financiers offre ainsi aux intervenants des possibilités de financement ou de placement plus larges, plus souples et mieux adaptées à leurs besoins de couverture.



**Forte reprise de la croissance en volume des activités de crédit.**

Dans cet environnement, les opérations nouvelles de crédit et de crédit-bail réalisées par l'ensemble des sociétés du Groupe ont progressé de 21 % de 1985 à 1986.

Après trois années de quasi-stagnation, le volume de production réalisée en France a presque atteint en francs constants celui de 1979, plus haut niveau enregistré depuis la création du Groupe.

Les nouveaux financements d'équipements professionnels se sont accrus de 10 % par rapport à 1985. Pour la deuxième année consécutive, seuls se sont inscrits en retrait les financements de matériel agricole ; les financements de matériels informatique et bureautique ont progressé de 10 %, ceux de matériels de travaux publics de 19 % et ceux distribués aux professions libérales de 32 % ; les financements industriels se sont accrus de 36 %, confirmant ainsi la reprise enregistrée l'année précédente.

Les nouveaux crédits d'équipement des ménages ont augmenté, globalement, de 20 % en 1986. Cette année aura surtout été marquée par le développement très important des comptes permanents dont le montant a doublé par rapport à 1985. Les financements accordés dans les secteurs de la haute fidélité et du meuble sont restés affectés par la morosité de ces marchés, mais les achats des autres produits bruns ont été favorisés par des événements sportifs et les modifications intervenues dans l'environnement audio-visuel français : les financements destinés à l'achat de matériel vidéo ont progressé de 24 %, ceux concernant les appareils électroménagers ont augmenté de 19 %. Les financements de véhicules se sont accrus de 17 %.

L'activité de financements immobiliers acquéreurs a progressé, globalement, de 30 %. Les financements professionnels et les crédits accordés aux particuliers pour l'achat de logements anciens ont à nouveau fortement augmenté, de 36 % et 37 % respectivement ; en forte reprise après la stagnation des années précédentes, les financements accordés dans le neuf ont progressé de 36 % par rapport à 1985 ; l'activité du secteur travaux a subi en revanche un nouveau recul du fait de la très vive concurrence enregistrée sur ce marché.

Les conditions de refinancement des prêts conventionnés ont permis de dégager une rentabilité jugée plus acceptable et la distribution de ce type de prêts a été relancée et a dépassé de 31 % le montant de 1985.

En mars 1986, le Groupe a acquis la filiale anglaise de Commercial Credit spécialisée dans les financements immobiliers. A fin 1986, l'encours de crédit de cette société, UCB Financial Services, était de 2,5 milliards de francs. Une nouvelle société spécialisée dans le crédit-bail en équipements professionnels, UFB-Asset Finance, a par ailleurs été créée en Grande-Bretagne en juillet 1986. Il a, par ailleurs, été décidé de ne pas poursuivre la distribution de financements internationaux de bateaux et d'avions. L'état des marchés ne permet pas de dégager une marge suffisante pour rentabiliser, dans des conditions normales, les fonds investis.

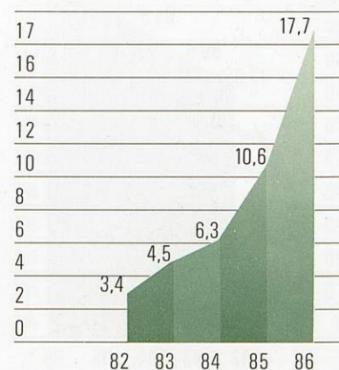
**Nouvelle progression de la collecte de l'épargne, tassement de l'activité de promotion immobilière.**

Les primes émises par Cardif en 1986 ont progressé de 20 % par rapport à l'année précédente, atteignant ainsi près de 4,3 milliards de francs. La progression est de 55 % si on exclut les éléments exceptionnels de 1985. Le montant des provisions techniques s'élevait à fin 1986 à 13 milliards de francs, en augmentation de 46 % par rapport à fin 1985. Prévoyant la poursuite d'une croissance rapide de ses engagements, Cardif a procédé en cours d'année à l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions pour un montant de 798 millions de francs. Sa filiale Financière Cardif, qui intervient comme intermédiaire ou contrepartie dans la gestion de capitaux, a émis un emprunt obligataire de 500 millions de francs afin de renforcer sa structure et d'accroître la souplesse de sa gestion financière.

L'exercice 1986 a confirmé le développement de Cortal qui comptait 35 000 clients en fin d'année, soit le double du nombre enregistré un an auparavant. L'épargne collectée a augmenté de 94 % par rapport à 1985 et l'épargne gérée atteignait près de 2,9 milliards de francs à fin 1986, en progression de 143 % par rapport à la fin de l'année précédente.

1986 aura enfin constitué une année de transition pour la Sinvim. Le volume des affaires nouvelles retenues et les ventes de logements qui avaient sensiblement augmenté en 1985 se sont inscrits en léger repli au cours de l'exercice.

Epargne gérée au 31 décembre en milliards de francs



**La maîtrise des nouveaux instruments financiers.**

La Compagnie Bancaire a continué de développer sa politique de refinancement selon deux priorités : limiter la sensibilité du résultat des opérations de crédit aux fluctuations de taux d'intérêt et maintenir la trésorerie du Groupe à l'abri des incidents qui pourraient résulter d'une perturbation des marchés de capitaux.

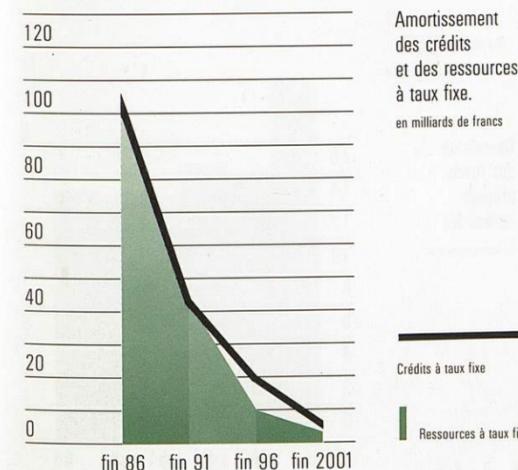
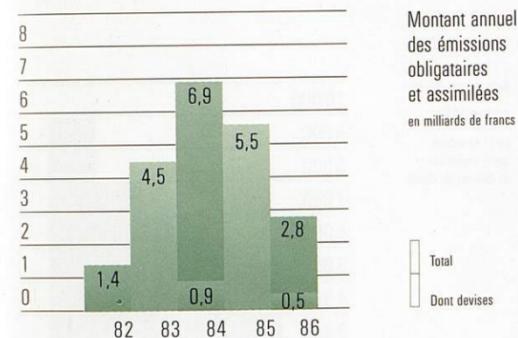
Les opérations à taux fixes ont été ainsi refinancées par des ressources à taux fixes ayant le même profil d'amortissement. La couverture des risques a été assurée en maintenant l'ensemble des moyens de financement à un niveau supérieur à l'encours de crédit : les ressources disponibles à la fin de 1986 permettaient de financer pendant plus de six mois, sans recours aux marchés, un encours de crédit maintenu stable par un flux d'opérations nouvelles équivalent à l'amortissement des opérations en cours.

Aucun emprunt obligataire n'a été émis en 1986 par la Compagnie Bancaire ou l'une des sociétés de crédit. Une partie des ressources non monétaires nécessaires au développement de l'encours, avait été en effet collectée dès la fin de 1985. L'augmentation de 782 millions de francs du capital de la Compagnie Bancaire intervenue en mars 1986 et l'émission de 1 milliard de francs de certificats hypothécaires, au bénéfice de la Caisse de Refinancement Hypothécaire, ont contribué à satisfaire le besoin résiduel de ressources stables.

Le Groupe a par ailleurs remplacé des accords bancaires dont les caractéristiques ne correspondaient plus à ses besoins par de nouvelles formes de concours mieux adaptées à ses nouvelles perspectives de développement.

Renforçant sa présence sur les nouveaux marchés financiers, la Compagnie Bancaire et ses filiales ont fortement accru leurs émissions de certificats de dépôt et de billets de trésorerie. Deux emprunts obligataires de type relativement nouveau ont été successivement émis : un emprunt à bons de souscription d'actions par Cardif, puis un emprunt de type "bull and bear" par sa filiale Financière Cardif. Soucieuse de participer activement à la transformation de la place financière de Paris, la Compagnie Bancaire a créé avec Cardif un GIE, Compagnie Bancaire Transaction, qui doit donner au Groupe un large accès au marché à terme d'instruments financiers.

L'existence des deux nouvelles filiales anglaises a fortement augmenté le volume de l'activité en devises étrangères : d'importantes opérations ont été effectuées sur les marchés anglais des capitaux. Une "Multiple Option Financing Facility" de 200 millions de livres sterling et un programme de placement de certificats de dépôts en sterling ont été mis en place pour accéder au marché monétaire anglais.



**Progression de 18 % du résultat net consolidé du Groupe en 1986.**

Le résultat d'exploitation consolidé de l'ensemble des sociétés du Groupe, déterminé après imputation des charges et des provisions d'exploitation et après déduction de 950 millions de francs au titre de l'impôt, a été de 1 249 millions de francs en 1986. Les frais financiers qui ont abouti à ce résultat incluent 107 millions de francs de charges liées au rachat en bourse d'emprunts obligataires émis par les sociétés du Groupe. Ces rachats permettront d'alléger les frais financiers des prochaines années.

La progression du résultat net atteint 18 % par rapport à 1985, dont 10 % s'expliquent par la baisse du taux d'imposition des sociétés.

Le résultat net d'exploitation de la Compagnie Bancaire, calculé après déduction de la part du bénéfice des filiales revenant aux actionnaires minoritaires, s'est établi à 670 millions de francs.

Ce résultat dépasse de 14 % celui de 1985, lequel avait été supérieur de 23 % à celui de l'année précédente. Il correspond à un bénéfice de 57 francs par action, compte tenu des nouvelles actions émises lors de l'augmentation de capital.

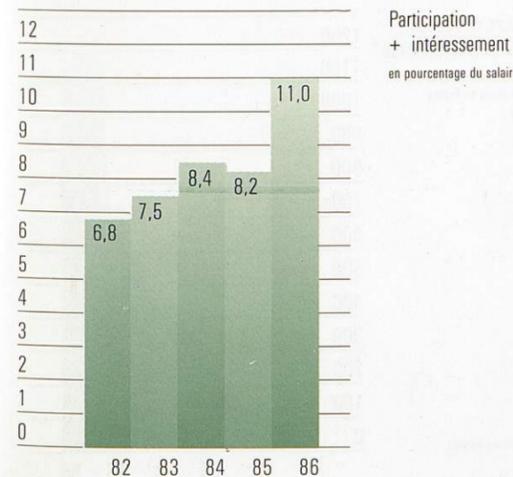
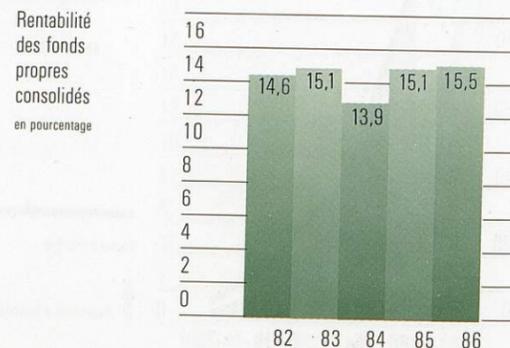
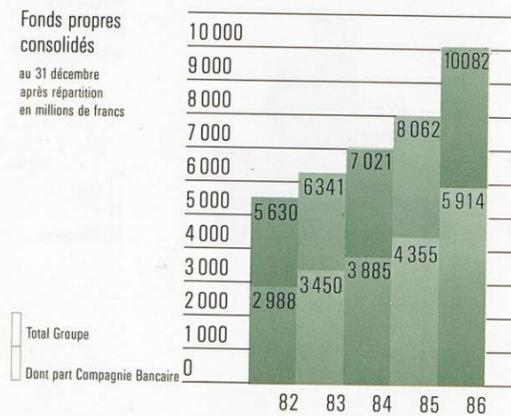
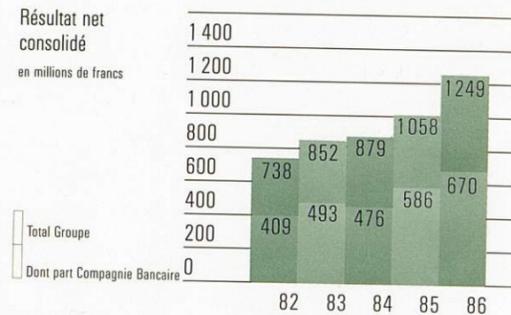
**Accroissement des fonds propres et maintien de la rentabilité.**

Les fonds propres ont été accrus de 2 020 millions de francs dont 782 millions de francs par l'augmentation de capital en numéraire de la Compagnie Bancaire. Ils atteignent 10 082 millions de francs, dont 5 914 représentent la part de la Compagnie Bancaire.

Le montant des fonds propres engagés dans les activités du Groupe correspondait en fin d'année à 9 % de l'ensemble des concours à la clientèle.

Ce ratio, très sensiblement supérieur à ce qu'exige le simple respect des contraintes réglementaires, permet de juger la couverture des risques encourus tout à fait satisfaisante, d'autant qu'il ne prend en considération ni les plus-values latentes existant sur les actifs du Groupe, ni les sûretés réelles prises sur une partie des concours.

La rentabilité nette des fonds propres a atteint 15,5 % en moyenne en 1986.



**Développement de la mobilité du personnel, très forte augmentation de la participation et de l'intéressement.**

Les sociétés du Groupe doivent limiter leur recrutement externe pour contenir la croissance de leurs frais de gestion et réaliser les gains de productivité rendus possibles par les nouvelles technologies.

Le Groupe a toutefois accru l'effectif de son personnel permanent, dans le secteur de l'assurance-vie et de l'épargne notamment, afin d'assurer la réussite commerciale de ses projets sans affecter la qualité du service : 530 nouveaux collaborateurs, âgés en grande majorité de moins de 28 ans, ont été accueillis en 1986 par l'ensemble des sociétés. Figuraient parmi eux 125 cadres, dont environ un tiers d'ingénieurs, un tiers d'anciens élèves d'écoles de commerce et de gestion, un tiers issu des universités. Une politique de relations suivies avec les écoles et les universités a encore permis d'accroître le nombre et la qualité des candidatures spontanées.

Le Groupe a continué de privilégier la mobilité interne des collaborateurs. Cardif et Cortal ont ainsi effectué le tiers de leur recrutement, soit une cinquantaine au total dans l'année, auprès d'autres sociétés du Groupe.

Les salariés du Groupe ont bénéficié d'une augmentation très importante du montant reçu au titre des accords de participation et d'intéressement en vigueur dans le Groupe. Ce montant s'est accru de plus de 40 % par rapport à celui versé en 1985 pour atteindre le niveau record de 130,2 millions de francs. Il a ainsi représenté 11 % des salaires perçus en 1986.

Des formules originales facilitant la cessation d'activité ont été utilisées par de nombreux collaborateurs désireux de partir en retraite à 60 ou 61 ans.

La politique contractuelle au niveau du Groupe s'est traduite par le renouvellement au mois de septembre 1986 du protocole d'accord constitutif du Comité de Groupe signé en 1984.

### Nouvelle appréciation de l'action Compagnie Bancaire.

L'évolution du cours de l'action Compagnie Bancaire a reflété en 1986 les fluctuations d'un marché boursier devenu plus volatil.

Après une appréciation très marquée durant les cinq premiers mois de l'année, le titre a retrouvé des niveaux sensiblement moins élevés. De fin 1985 à fin 1986, la hausse de son cours ajusté est de 33 %. La hausse atteint 142 % sur les deux dernières années, 202 % sur les trois dernières.

Le nombre moyen de transactions a atteint 19 000 en moyenne par jour. Plus de trois fois supérieur à celui de 1985, ce chiffre traduit le développement considérable du marché boursier de Paris.

En fin d'année, la capitalisation boursière de la Compagnie Bancaire représentait 19 fois son résultat net consolidé de 1986. Le capital de la société était alors possédé à 28 % par la Compagnie Financière de Paribas, à 16 % par OPB Paribas et à 4 % par le Groupe Crédit Lyonnais. Le solde des actions, soit 52 % environ, était détenu par le public.

### 117 millions de francs de dividendes aux actionnaires de la Compagnie Bancaire.

L'encours de prêts de la Compagnie Bancaire à ses filiales ou à leur clientèle s'élevait à fin 1986 à 61 110 millions de francs. Le profit net réalisé sur ces opérations bancaires a été de 27 millions de francs au cours de l'exercice, après imputation de tous les frais de gestion et provision de l'impôt. Les revenus, nets d'impôt, du portefeuille-titres ont été de 143 millions de francs et le résultat net d'exploitation de 1986 s'établit ainsi à 170 millions de francs.

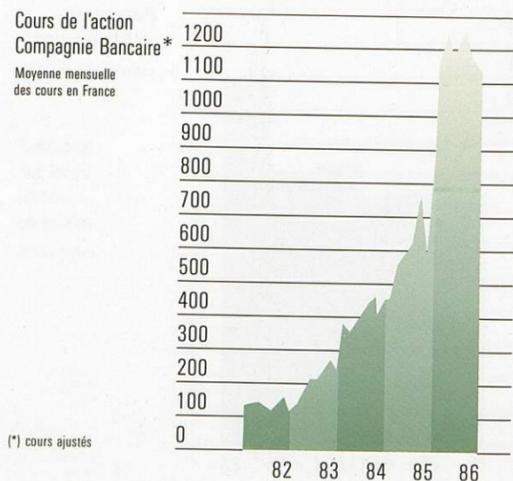
Plus-values incluses, le bénéfice net de l'exercice a été arrêté à 238 millions de francs.

Le nombre d'actions a été augmenté en 1986 de 10 424 639 à 11 735 051 par :

- l'émission de 1 303 079 actions à 600 F,
- l'exercice en cours d'année d'options de souscription d'actions attribuées au personnel du Groupe en 1985 ou en 1986, à hauteur de 7 333 actions.

Le Directoire propose, selon sa politique de distribution traditionnelle, de maintenir à 10 francs le dividende versé à chaque action. Ce dividende serait assorti d'un avoir fiscal de 5 francs (représentant l'impôt déjà payé au Trésor) qui porterait à 15 francs le revenu global de chaque action.

Le total des dividendes à verser au titre de l'exercice 1986 serait ainsi de 117 millions de francs, en augmentation de 17 % par an en moyenne depuis 1976. Les dividendes de 1986 seront mis en paiement en mai prochain.



### Perspectives : des hommes et des femmes pour répondre aux défis.

Ardente obligation plus que nécessité du moment, la réforme de la politique monétaire entreprise depuis 1985 prépare l'instauration à l'horizon 1992 d'un marché européen unifié des capitaux et des services financiers.

Déjà perceptible en 1986, l'impact de cette réforme sur l'environnement du Groupe se traduit pour celui-ci par une concurrence accrue et des opportunités nouvelles. Il lui faut mobiliser toutes ses capacités d'adaptation et d'innovation pour relever ce nouveau défi.

S'adapter exige de peser sans relâche sur les frais généraux pour renforcer la compétitivité des barèmes et doit permettre de disposer d'un temps accru au service de la clientèle.

Innover est indispensable pour accroître les parts de marché sans affecter la rentabilité, gage du développement à long terme.

Informatique et télécommunications vont jouer un rôle privilégié dans cette stratégie. Ces techniques ne valent toutefois que par la compétence de ceux qui les mettent en œuvre.

Dans une industrie de services, c'est la compétence des hommes et des femmes qui fait la différence.

## OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

*Le Directoire vous a présenté des résultats satisfaisants pour l'exercice 1986. Une conjoncture économique et monétaire relativement favorable a permis aux sociétés du Groupe de développer le volume de leurs activités et d'en maintenir la rentabilité au niveau nécessaire pour assurer la rémunération des capitaux engagés. Les actionnaires de la Compagnie Bancaire lui ont manifesté leur confiance en souscrivant, en 1986, à son augmentation de capital. Les résultats obtenus permettent de poursuivre en 1987 la politique de distribution d'actions gratuites (en l'occurrence une nouvelle pour cinq anciennes) qui a permis un accroissement régulier des dividendes à un rythme supérieur à l'inflation.*

*Le rapport du Directoire rappelle que 1986 a marqué le quarantième anniversaire de l'initiative qui allait donner naissance à votre Groupe. Le chemin parcouru pendant ces années justifie un hommage de votre Conseil de surveillance aux équipes qui ont successivement dirigé la Compagnie Bancaire et ses filiales, en conciliant la rigueur de gestion et l'innovation créatrice.*

*L'une et l'autre sont plus que jamais nécessaires pour poursuivre dans les prochaines années le développement dans la ligne déjà tracée. C'est en effet un environnement nouveau qui est en place depuis quelques semestres et dont nous ne mesurons pas encore tous les effets. Les réformes financières engagées en France et l'ouverture du marché intérieur européen se traduisent par plus de concurrence dans tous nos métiers et par une accélération des changements nécessaires pour y faire face. Les troubles du système monétaire contribuent à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux excessifs, peu favorables à l'exercice de nos activités. Pour répondre au défi d'une concurrence accrue, chacune des sociétés de votre Groupe doit redoubler d'efforts pour améliorer la qualité des services offerts et en élargir la gamme, en France et dans les pays de la Communauté où se développe sa politique de présence. Votre Conseil est assuré de l'adéquation des moyens humains et techniques du Groupe à cette nouvelle dimension.*

*Un certain nombre de changements de personnes sont intervenus au cours de l'année.*

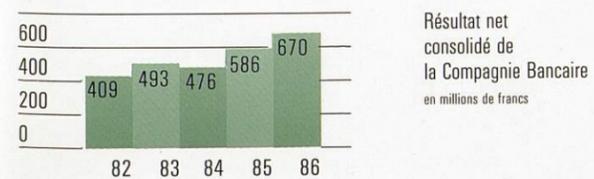
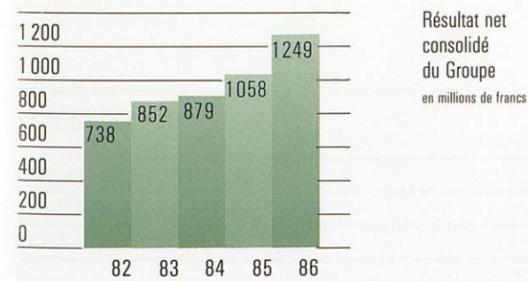
*MM. Hubert Vauthier et Gérard de Chaunac-Lanzac ayant pris leur retraite, ont quitté le Directoire de la Compagnie Bancaire. Hubert Vauthier, entré à la Sinvim à sa création, en a été le directeur général, puis le président de 1979 à 1986. Gérard de Chaunac-Lanzac, entré au Cetelem en 1958, l'a présidé de 1981 à 1986 après en avoir été le directeur général. L'un et l'autre ont grandement contribué au développement de leurs sociétés et au succès du Groupe. Le Conseil de surveillance leur exprime, ainsi qu'à leurs équipes, sa gratitude pour leur performance. Quatre membres du Conseil de surveillance, MM. Jean Barnaud, Jean Deflassieux, Jacques Mayoux et Gustave Rambaud ayant démissionné, votre Conseil a coopté pour les remplacer MM. Michel François-Poncet, Jean-Maxime Lévêque, Claude Pierre-Brossolette et Marc Viénot. Nous vous demandons de bien vouloir ratifier ces cooptations et de nommer M. Michel Pébereau et M. Gustave Rambaud censeurs de la Compagnie Bancaire. A ceux de ses membres qui l'ont quitté, le Conseil de surveillance tient à exprimer sa reconnaissance pour leur participation active et amicale à ses travaux pendant toute la durée de leurs mandats.*

*M. Jean Patéy, dont le mandat de censeur expire cette année, n'a pas souhaité le renouvellement de ce mandat. M. Jean Patéy a participé dès l'origine aux Conseils du Groupe, apportant à Jacques de Fouchier l'appui le plus amical et le plus efficace. Après quarante années de ce compagnonnage, c'est avec un profond regret que nous le voyons s'éloigner.*

## COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat d'exploitation consolidé de l'ensemble du Groupe, déterminé après imputation des charges et provisions ainsi que de l'impôt, s'est établi en 1986 à 1 249 millions de francs.

Le résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire, établi après déduction de la part du bénéfice des filiales qui revient aux actionnaires minoritaires, est de 670 millions de francs.



## BILANS CONSOLIDES DU GROUPE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

(cinq derniers exercices, en millions de francs, après répartition, au 31 décembre)

ACTIF	1982	1983	1984	1985	1986
CAISSE, INSTITUTS D'EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX, ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	2 365	1 789	5 771	5 832	8 176
Comptes à vue	310	606	474	1 896	1 872
Comptes et prêts à échéance	2 055	1 183	5 297	3 936	6 304
<b>CONCOURS A LA CLIENTELE</b>	<b>77 788</b>	<b>86 530</b>	<b>94 261</b>	<b>101 721</b>	<b>112 304</b>
Crédits	67 420	74 439	79 743	84 831	92 079
immobiliers	45 615	48 894	52 530	55 914	60 205
à l'équipement des entreprises	7 223	8 325	9 098	9 209	9 106
à l'équipement des ménages	14 582	17 220	18 115	19 708	22 768
Crédits-bail et locations	9 012	10 595	12 555	15 065	18 089
matériels donnés en crédit-bail	6 751	7 782	9 175	11 057	13 545
immeubles donnés en crédit-bail	1 161	1 419	1 686	1 876	2 095
immeubles donnés en location	1 100	1 394	1 694	2 132	2 449
Participation à des opérations de promotion immobilière	1 300	1 439	1 583	1 255	1 374
Prêts participatifs	56	57	85	119	82
Affacturage	—	—	295	451	680
COMPTES DE REGULARISATION ET DEBITEURS DIVERS	1 672	2 192	3 046	3 114	4 562
TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT	1 994	2 582	4 560	8 163	12 945
Obligations	1 732	1 966	2 907	4 365	6 827
Actions ou parts de sociétés	123	319	759	1 474	4 803
Sicav	139	297	894	2 324	1 315
IMMOBILISATIONS	949	999	1 033	1 093	1 211
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>84 768</b>	<b>94 092</b>	<b>108 671</b>	<b>119 923</b>	<b>139 198</b>

PASSIF	1982	1983	1984	1985	1986
INSTITUTS D'EMISSION, ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	56 236	58 653	64 135	65 559	72 336
Comptes à vue	33	120	140	174	180
Comptes et emprunts à échéance	56 203	58 533	63 995	65 385	72 156
COMPTES D'ENTREPRISES, DE PARTICULIERS ET DIVERS	7 711	8 816	10 673	14 743	23 009
Comptes à vue	387	551	554	626	969
Comptes et emprunts à échéance	567	629	844	1 497	5 392
certificats de dépôt et bons de caisse	247	167	86	586	3 225
billets de trésorerie	—	—	—	497	1 499
autres	320	462	758	414	668
Fonds de répartition CFEC	3 440	3 347	3 627	3 942	3 975
Provisions techniques des compagnies d'assurances	3 317	4 289	5 648	8 678	12 673
COMPTES DE REGULARISATION ET CREDITEURS DIVERS	6 677	7 939	9 344	10 324	12 642
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	8 514	12 343	17 498	21 235	21 129
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>5 630</b>	<b>6 341</b>	<b>7 021</b>	<b>8 062</b>	<b>10 082</b>
Part des tiers dans les fonds propres des filiales	2 642	2 891	3 136	3 707	4 168
Part de la Compagnie Bancaire	2 988	3 450	3 885	4 355	5 914
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>84 768</b>	<b>94 092</b>	<b>108 671</b>	<b>119 923</b>	<b>139 198</b>

HORS BILAN	1982	1983	1984	1985	1986
ENGAGEMENT A TERME DE LA CFEC	16 420	16 992	17 814	19 087	20 122
ENGAGEMENTS PAR CAUTIONS ET AVALS	3 220	3 947	4 549	6 073	7 097
OUVERTURES DE CREDITS CONFIRMES	7 189	8 164	8 125	7 396	9 598

## RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

RESULTATS D'EXPLOITATION	1982	1983	1984	1985	1986
Produits, nets de charges des opérations commerciales	4 123	4 789	5 228	6 048	7 032
+ Revenus du portefeuille-titres	+ 23	+ 11	+ 17	+ 159	+ 135
- Charges d'exploitation	- 2 774	- 3 188	- 3 595	- 4 205	- 4 969
+ Quote-part dans les résultats nets des Sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	+ 2
<b>Résultat d'exploitation brut du Groupe</b>	<b>1 372</b>	<b>1 612</b>	<b>1 650</b>	<b>2 002</b>	<b>2 200</b>
- Impôt	- 634	- 760	- 771	- 944	- 951
<b>Résultat d'exploitation net du Groupe</b>	<b>738</b>	<b>852</b>	<b>879</b>	<b>1 058</b>	<b>1 249</b>
- Part des tiers associés dans les filiales	- 329	- 359	- 403	- 472	- 579
<b>Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire</b>	<b>409</b>	<b>493</b>	<b>476</b>	<b>586</b>	<b>670</b>

CONTRIBUTION DES SECTEURS A LA FORMATION DU RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE	1982	1983	1984	1985	1986
Equipement des entreprises	67	82	99	119	150
Equipement des particuliers	128	154	175	190	227
Financements immobiliers	91	90	98	107	126
Promotion et investissements immobiliers	16	17	21	16	23
Assurances	15	17	25	29	48
Divers	24	43	40	62	46
Compagnie Bancaire	68	90	18	63	50
<b>Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire</b>	<b>409</b>	<b>493</b>	<b>476</b>	<b>586</b>	<b>670</b>

RESULTATS HORS EXPLOITATION	1982	1983	1984	1985	1986
<b>Résultat brut</b>	<b>- 1</b>	<b>67</b>	<b>61</b>	<b>175</b>	<b>11</b>
- Impôt	-	- 11	- 10	- 48	- 21
<b>Résultat net</b>	<b>- 1</b>	<b>56</b>	<b>51</b>	<b>127</b>	<b>- 10</b>
- Part des tiers associés dans les filiales	- 1	- 6	- 16	- 18	- 2
<b>Part de la Compagnie Bancaire</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>35</b>	<b>109</b>	<b>- 8</b>

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES DE 1986	Charges	Produits
<b>PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS COMMERCIALES</b>	<b>16 702</b>	<b>23 734</b>
Opérations bancaires traitées avec la clientèle	4 612	20 616
intérêts et commissions sur les crédits	-	14 021
immobiliers	-	8 252
à l'équipement des entreprises	-	1 475
à l'équipement des ménages	-	4 294
intérêts des comptes de la clientèle et des bons de caisse	302	-
loyers et amortissements des immeubles et matériels en crédit-bail	4 310	6 595
immeubles	96	467
matériels	4 214	6 128
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	10 743	803
intérêts et commissions versés	7 996	-
intérêts et charges des emprunts obligataires	2 747	-
intérêts et commissions perçus	-	803
Opérations d'assurance	1 113	1 316
produits des placements externes	-	1 102
produits techniques	-	214
intérêts crédités aux provisions techniques	1 113	-
Autres opérations ou activités courantes	234	999
produits des opérations de promotion immobilière	-	87
produits des opérations de location simple	-	302
produits des prestations de services	-	371
produits accessoires	-	150
profits et pertes divers	234	89
<b>REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>-</b>	<b>135</b>
Revenus d'obligations	-	106
Revenus d'actions ou de parts de sociétés	-	29
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 969</b>	<b>-</b>
Frais généraux	3 787	-
frais de personnel	1 813	-
impôts et taxes	402	-
autres frais généraux	1 572	-
Dotations aux comptes d'amortissements	128	-
des immobilisations d'exploitation	117	-
des frais exceptionnels	11	-
Pertes sur créances et dotations nettes aux provisions pour risques	870	-
Dotations aux autres provisions pour pertes et charges	18	-
Participation et intéressement des salariés	166	-
<b>QUOTE-PART DANS LES RESULTATS NETS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
<b>RESULTATS HORS EXPLOITATION</b>	<b>82</b>	<b>93</b>
Mouvements des provisions sur titres	82	-
Plus ou moins-values à long terme et plus-values exonérées sur cessions	-	93

# COMPTES CONSOLIDES DE L'UNION FRANÇAISE DE BANQUES

(en millions de francs, au 31 décembre, après répartition)

## Bilans consolidés des cinq derniers exercices

ACTIF	1982	1983	1984	1985	1986
CAISSE, INSTITUTS D'EMISSION, C.C.P., ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	1 743	2 439	2 830	3 298	3 860
<b>CONCOURS A LA CLIENTELE</b>	<b>12 778</b>	<b>14 999</b>	<b>17 223</b>	<b>19 060</b>	<b>20 584</b>
Crédits à l'équipement	6 921	8 149	8 841	8 910	8 858
Matériels donnés en crédit-bail ou loués	5 857	6 850	8 087	9 699	11 421
Affacturage	—	—	295	451	305
COMPTES DEBITEURS DE LA CLIENTELE	191	221	280	406	438
CHEQUES ET EFFETS A L'ENCAISSEMENT	1 058	1 625	1 658	1 204	2 190
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	303	499	559	419	329
TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT	48	68	107	119	161
IMMOBILISATIONS	192	193	209	198	211
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>16 313</b>	<b>20 044</b>	<b>22 866</b>	<b>24 704</b>	<b>27 773</b>

## Résultats consolidés des cinq derniers exercices

RESULTATS D'EXPLOITATION	1982	1983	1984	1985	1986
Produits, nets de charges des opérations commerciales	624	744	885	1 082	1 218
+ Revenus du portefeuille-titres	+ 1	+ 7	+ 9	+ 12	+ 16
- Charges d'exploitation	- 436	- 501	- 590	- 701	- 743
+ Quote-part dans les résultats nets des Sociétés mises en équivalence	—	—	—	—	+ 2
<b>Résultat d'exploitation brut</b>	<b>189</b>	<b>250</b>	<b>304</b>	<b>393</b>	<b>493</b>
- Impôt	- 90	- 123	- 152	- 200	- 237
<b>Résultat d'exploitation net</b>	<b>99</b>	<b>127</b>	<b>152</b>	<b>193</b>	<b>256</b>
- Part des tiers associés dans les filiales	- 3	- 1	- 1	+ 2	+ 3
<b>Résultat net revenant à l'UFB</b>	<b>96</b>	<b>126</b>	<b>151</b>	<b>195</b>	<b>259</b>

## RESULTATS HORS EXPLOITATION

<b>Résultat net</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>30</b>	<b>46</b>	<b>- 2</b>
- Part des tiers associés dans les filiales	—	—	—	—	—
<b>Résultat net revenant à l'UFB</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>30</b>	<b>46</b>	<b>- 2</b>

PASSIF	1982	1983	1984	1985	1986
INSTITUTS D'EMISSION, ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	11 926	13 461	15 244	15 862	17 841
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	503	572	375	432	411
COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	1 081	1 391	1 453	1 339	2 175
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	988	1 380	1 760	1 753	1 865
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	711	1 620	2 257	3 350	3 244
EMPRUNTS PARTICIPATIFS	25	430	430	430	430
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1 079</b>	<b>1 190</b>	<b>1 347</b>	<b>1 538</b>	<b>1 807</b>
Part des tiers dans les fonds propres des filiales	21	27	33	25	10
Part de l'UFB	1 058	1 163	1 314	1 513	1 797
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>16 313</b>	<b>20 044</b>	<b>22 866</b>	<b>24 704</b>	<b>27 773</b>

## Compte d'exploitation consolidé de l'exercice 1986

	Charges	Produits
<b>PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS COMMERCIALES</b>	<b>6 219</b>	<b>7 437</b>
Opérations bancaires traitées avec la clientèle	3 633	6 603
intérêts et commissions sur les crédits	—	1 433
intérêts comptes clientèle et bons de caisse	21	—
loyers et amortissements de matériels donnés en crédit-bail	3 612	5 170
Autres opérations ou activités courantes	264	407
opérations de location simple	250	366
prestations de services, accessoires et divers	14	41
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 322	427
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	—	16
CHARGES D'EXPLOITATION	743	—
Frais généraux	560	—
charges de personnel	260	—
impôts et taxes	71	—
autres frais généraux	229	—
Dotations aux comptes d'amortissements	8	—
Pertes et dotations aux provisions pour risques	154	—
Participation et intéressement des salariés	21	—
QUOTE-PART DANS LES RESULTATS NETS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	—	2
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (SOLDE CREDITEUR)</b>	<b>493</b>	<b>—</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 455</b>	<b>7 455</b>

# COMPTES CONSOLIDES DE CETELEM

## Bilans consolidés des cinq derniers exercices

ACTIF	1982	1983	1984	1985	1986
CAISSE, INSTITUTS D'EMISSION, C.C.P., ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	725	758	742	3 259	2 020
<b>CONCOURS A LA CLIENTELE</b>	<b>15 313</b>	<b>17 929</b>	<b>18 897</b>	<b>20 903</b>	<b>24 255</b>
Crédits à l'équipement des ménages	14 459	17 040	17 871	19 621	22 668
Matériels donnés en crédit-bail	854	889	1 026	1 282	1 587
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	313	380	448	505	519
TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT	31	31	39	121	127
IMMOBILISATIONS	219	235	251	261	278
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>16 601</b>	<b>19 333</b>	<b>20 377</b>	<b>25 049</b>	<b>27 199</b>

## Résultats consolidés des cinq derniers exercices

RESULTATS D'EXPLOITATION	1982	1983	1984	1985	1986
Produits, nets de charges des opérations commerciales	1 335	1 590	1 768	2 024	2 304
+ Revenus du portefeuille-titres	-	+ 5	+ 7	+ 8	+ 16
- Charges d'exploitation	- 1 001	- 1 173	- 1 290	- 1 464	- 1 678
<b>Résultat d'exploitation brut</b>	<b>334</b>	<b>422</b>	<b>485</b>	<b>568</b>	<b>642</b>
- Impôt	- 167	- 210	- 244	- 284	- 294
<b>Résultat d'exploitation net</b>	<b>167</b>	<b>212</b>	<b>241</b>	<b>284</b>	<b>348</b>
- Part des tiers associés dans les filiales	-	-	-	-	-
<b>Résultat net revenant à Cetelem</b>	<b>167</b>	<b>212</b>	<b>241</b>	<b>284</b>	<b>348</b>

## RESULTATS HORS EXPLOITATION

<b>Résultat net</b>	<b>+ 1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>+ 3</b>	<b>- 1</b>
- Part des tiers associés dans les filiales	-	-	-	-	-
<b>Résultat net revenant à Cetelem</b>	<b>+ 1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>+ 3</b>	<b>- 1</b>

(en millions de francs, au 31 décembre, après répartition)

PASSIF	1982	1983	1984	1985	1986
INSTITUTS D'EMISSION, ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	14 666	16 610	16 510	18 517	20 374
COMPTES D'ENTREPRISES, DE PARTICULIERS ET DIVERS	217	140	80	39	49
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	477	661	793	851	1 091
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	314	814	1 676	4 076	3 807
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>927</b>	<b>1 108</b>	<b>1 318</b>	<b>1 566</b>	<b>1 878</b>
Part des tiers dans les fonds propres des filiales	1	1	2	1	1
Part de Cetelem	926	1 107	1 316	1 565	1 877
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>16 601</b>	<b>19 333</b>	<b>20 377</b>	<b>25 049</b>	<b>27 199</b>

## Compte d'exploitation consolidé de l'exercice 1986

	Charges	Produits
<b>PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS COMMERCIALES</b>	<b>3 081</b>	<b>5 385</b>
Opérations bancaires traitées avec la clientèle	485	5 042
intérêts et commissions sur les crédits	-	4 287
intérêts comptes clientèle et bons de caisse	2	-
loyers et amortissements de matériels donnés en crédit-bail	483	755
Prestations de services, accessoires et divers	80	103
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 516	240
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	-	16
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 678</b>	<b>-</b>
Frais généraux	1 378	-
charges de personnel	520	-
impôts et taxes	132	-
autres frais généraux	726	-
Dotations aux comptes d'amortissements	20	-
Pertes et dotations aux provisions pour risques	224	-
Participation et intéressement des salariés	56	-
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (SOLDE CREDITEUR)</b>	<b>642</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 401</b>	<b>5 401</b>

# COMPTES CONSOLIDES DE L'UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT

(en millions de francs, au 31 décembre, après répartition)

## Bilans consolidés des cinq derniers exercices

ACTIF	1982	1983	1984	1985	1986
CAISSE, INSTITUTS D'EMISSION, C.C.P., ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	2 641	2 242	2 020	2 948	4 556
<b>CONCOURS A LA CLIENTELE</b>	<b>45 436</b>	<b>48 686</b>	<b>52 476</b>	<b>55 848</b>	<b>61 256</b>
Crédits	45 334	48 548	52 150	55 554	59 982
immobiliers	45 334	48 548	52 150	55 554	59 893
à l'équipement des entreprises	-	-	-	-	78
à l'équipement des ménages	-	-	-	-	11
Crédits-bail et locations	-	-	3	60	647
matériels donnés en crédit-bail	-	-	-	-	454
immeubles donnés en crédit-bail	-	-	3	60	193
Participation à des opérations de promotion immobilière	102	138	323	234	376
Affacturage	-	-	-	-	251
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	530	601	656	667	849
TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT	91	75	109	131	236
IMMOBILISATIONS	368	371	375	302	354
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>49 066</b>	<b>51 975</b>	<b>55 636</b>	<b>59 896</b>	<b>67 251</b>

## Résultats consolidés des cinq derniers exercices

RESULTATS D'EXPLOITATION	1982	1983	1984	1985	1986
Produits, nets de charges des opérations commerciales	1 421	1 570	1 752	1 987	2 298
+ Revenus du portefeuille-titres	+ 4	+ 12	+ 16	+ 20	+ 31
- Charges d'exploitation	- 993	- 1 131	- 1 273	- 1 475	- 1 752
<b>Résultat d'exploitation brut</b>	<b>432</b>	<b>451</b>	<b>495</b>	<b>532</b>	<b>577</b>
- Impôt	- 223	- 230	- 258	- 265	- 256
<b>Résultat d'exploitation net</b>	<b>209</b>	<b>221</b>	<b>237</b>	<b>267</b>	<b>321</b>
- Part des tiers associés dans les filiales	-	-	-	-	3
<b>Résultat net revenant à l'UCB</b>	<b>209</b>	<b>221</b>	<b>237</b>	<b>267</b>	<b>318</b>
<b>RESULTATS HORS EXPLOITATION</b>					
<b>Résultat net</b>	<b>+ 1</b>	<b>- 1</b>	<b>+ 1</b>	<b>+ 7</b>	<b>-</b>
- Part des tiers associés dans les filiales	-	-	-	-	-
<b>Résultat net revenant à l'UCB</b>	<b>+ 1</b>	<b>- 1</b>	<b>+ 1</b>	<b>+ 7</b>	<b>-</b>

PASSIF	1982	1983	1984	1985	1986
INSTITUTS D'EMISSION, ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	40 127	41 321	44 714	46 684	53 293
Comptes d'entreprises, de particuliers et divers	3 519	3 437	3 726	4 032	4 366
Compte à vue et à échéance	79	91	99	90	391
Fonds de répartition CFEC	3 440	3 346	3 627	3 942	3 975
PROVISIONS	199	217	245	265	297
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	2 117	2 169	2 278	2 590	2 787
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	1 131	2 564	2 240	3 689	3 611
EMPRUNTS PARTICIPATIFS	-	150	150	150	150
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1 973</b>	<b>2 117</b>	<b>2 283</b>	<b>2 486</b>	<b>2 747</b>
Part des tiers dans les fonds propres des filiales	-	1	-	-	34
Part de l'UCB	1 973	2 116	2 283	2 486	2 713
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>49 066</b>	<b>51 975</b>	<b>55 636</b>	<b>59 896</b>	<b>67 251</b>

## Compte d'exploitation consolidé de l'exercice 1986

	Charges	Produits
<b>PRODUITS ET CHARGES DES OPERATIONS COMMERCIALES</b>	<b>6 700</b>	<b>8 998</b>
Opérations bancaires traitées avec la clientèle	135	8 538
intérêts et commissions sur les crédits	-	8 266
intérêts comptes clientèle et bons de caisse	15	49
loyers et amortissements de matériels donnés en crédit-bail	120	223
Autres opérations ou activités courantes	62	80
opérations de promotion immobilière	-	9
prestations de services, accessoires et divers	62	71
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	6 503	380
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	-	31
CHARGES D'EXPLOITATION	1 752	-
Frais généraux	1 230	-
charges de personnel	569	-
impôts et taxes	133	-
autres frais généraux	528	-
Dotations aux comptes d'amortissements	16	-
Pertes et dotations aux provisions pour risques	431	-
Dotations aux autres provisions pour pertes et charges	18	-
Participation et intéressement des salariés	57	-
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (SOLDE CREDITEUR)</b>	<b>577</b>	<b>-</b>

## NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### 1 - LE CHAMP DE LA CONSOLIDATION

Les sociétés dont les comptes et les résultats sont consolidés sont celles dont la Compagnie Bancaire assume la responsabilité et la direction soit directement, soit par l'intermédiaire de ses filiales.

Le Groupe n'est pas défini par des taux de participation, mais par l'unité de commandement, la communauté des moyens de gestion et la centralisation de la politique financière.

Sur les 70 sociétés faisant l'objet de cette consolidation, 64 sont intégrées globalement, 3 sont intégrées proportionnellement en pourcentage d'intérêt du Groupe en leur sein, 3 autres dans lesquelles des sociétés du Groupe exercent une influence notable ont été mises en équivalence.

### 2 - LES PRINCIPES COMPTABLES

#### a - FINANCEMENTS DE VENTES À CRÉDIT.

Les financements de ventes à crédit sont inscrits à l'actif du bilan consolidé pour leur montant en capital.

#### b - RÉESCOMPTE COMPTABLE.

Les opérations qui donnent lieu à un règlement par avance soit des agios versés par la clientèle, soit des agios payés aux établissements qui mobilisent les crédits, font l'objet d'un réescompte comptable calculé à des taux identiques à ceux des opérations en cause ; le solde de ce réescompte est inscrit dans les comptes de régularisation.

Les loyers perçus au titre d'opérations de location ou de crédit-bail pour des périodes non entièrement écoulées font l'objet d'ajustements analogues.

#### c - RÉSULTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT-BAIL.

Les résultats des sociétés de crédit-bail mobilier ou immobilier, retenus pour l'établissement des comptes consolidés, sont les résultats établis en fonction d'amortissements "financiers," correspondant pour chaque opération de crédit-bail à un rendement constant des capitaux engagés.

Pour Locabail, il est tenu compte des "valeurs résiduelles" des contrats en cours, c'est-à-dire du produit de la cession éventuelle des biens loués, cession qui peut intervenir - et intervient très généralement - en fin de contrat à un prix convenu dès l'origine. Le produit de ces valeurs résiduelles est supposé acquis progressivement, au rythme de l'amortissement financier du capital engagé, sous réserve toutefois d'un abattement de 10 % pour tenir compte des cas dans lesquels le locataire ne lève pas l'option d'achat dont il bénéficie.

Cette procédure diffère de celle qui est retenue par la société, laquelle comptabilise le produit de la vente des matériels au moment de son encaissement effectif en fin de contrat. En effet, pour probable que soit cet encaissement, les valeurs résiduelles ne constituent pas juridiquement une créance qui puisse être escomptée.

d - PROVISIONS AFFECTÉES À LA COUVERTURE DE RISQUES NON SPÉCIFIQUES. Certaines dotations aux provisions pour éventualités diverses, aux provisions pour investissement, aux provisions pour risques forfaitaires sont considérées comme ayant le caractère de réserves lorsqu'elles ne couvrent pas de risques spécifiques. Elles sont, lors de la consolidation, ajoutées aux résultats ; les reprises en sont déduites.

#### e - PROVISIONS POUR IMPÔT.

Pour que le résultat net consolidé donne une image correcte du profit réalisé, les provisions pour impôts constituées par les sociétés sont modifiées en fonction des corrections de résultats effectuées au cours de la consolidation.

Les principales modifications proviennent du calcul d'un impôt :

- sur la fraction du résultat financier de Locabail excédant le bénéfice imposable ;
- de distribution : le bilan consolidé étant présenté après répartition, on constitue une provision pour les impôts qui seront dus par les sociétés consolidées, au titre des dividendes qu'elles sont appelées à recevoir d'autres sociétés du Groupe.

Les provisions pour charges futures constituées par les sociétés, lorsqu'elles sont temporairement non déductibles de leur bénéfice imposable, donnent lieu à la constatation d'un crédit d'impôt. Cette disposition a été maintenue en 1986 dans le cas de la provision pour congés payés, sans considération de l'option qui sera ouverte aux entreprises en 1987.

#### f - CONVERSION MONÉTAIRE.

Les actifs et passifs en devises et les postes des bilans et comptes de résultats des filiales étrangères sont convertis en francs français sur la base des parités officielles au 31 décembre.

#### g - LES COMPTES DES FILIALES ÉTRANGÈRES.

Leurs comptes ont été intégrés à la date d'arrêté de leur dernier exercice social, dans tous les cas, le décalage constaté ne dépassant pas trois mois.

### 3 - LE BILAN CONSOLIDÉ

#### a - CONCOURS À LA CLIENTÈLE.

Les montants des crédits en cours incluent les encours contentieux, nets des provisions pour créances douteuses et risques spécifiques.

Les matériels et immeubles donnés en crédit-bail sont estimés à la valeur comptable de ces immobilisations, nette d'amortissements financiers.

Les participations à des opérations de promotion immobilière sont constituées par les mises de fonds dans des sociétés de construction de logements, de bureaux ou de centres commerciaux.

#### b - TITRES DE PLACEMENT.

Les obligations possédées par les compagnies d'assurances sont évaluées selon les dispositions du Code des Assurances.

#### c - ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES.

Sont regroupées dans ce poste du passif les ressources que le Groupe se procure auprès des banques et des organismes de réescompte, celles qu'il collecte sur les marchés monétaire et hypothécaire et celles qu'il emprunte sur le marché des devises.

#### d - FONDS PROPRES.

Les fonds propres des différentes sociétés du Groupe sont corrigés des variations d'actif net résultant de l'application des principes de consolidation mentionnés ci-dessus.

Le bilan consolidé étant présenté après répartition, les fonds propres incluent les résultats d'exploitation et les plus ou moins-values de l'exercice, sous déduction des dividendes qui seront versés à des tiers.

### 4 - LE COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

#### 1. Opérations bancaires traitées avec la clientèle.

##### a - INTÉRÊTS ET COMMISSIONS SUR LES CRÉDITS.

Cette rubrique inclut toutes les sommes à la charge des clients, c'est-à-dire, outre les intérêts et commissions proprement dits, les perceptions forfaitaires pour frais de dossier, les indemnités de résiliation, les frais de gestion versés par les titulaires d'un contrat de crédit différé.

En sont exclues les primes d'assurance encaissées par les sociétés de crédit pour le compte d'organismes tiers, ainsi que les quote-parts d'intérêts et commissions revenant à d'autres établissements au titre de leurs participations ou de leurs interventions dans les opérations de crédit du Groupe.

##### b - LOYERS DES IMMEUBLES ET DES MATÉRIELS DONNÉS EN CRÉDIT-BAIL.

Ces loyers sont enregistrés hors-taxes.

Aux loyers proprement dits sont assimilés les pré-loyers qui rémunèrent les capitaux investis dans des immeubles en cours de construction faisant l'objet d'un engagement de crédit-bail.

Est incluse dans cette rubrique la part, non inscrite dans les recettes locatives des exercices antérieurs, des plus-values dégagées par les cessions de matériels ou d'immeubles précédemment loués en crédit-bail.

Sont exclus des recettes locatives les droits d'entrée encaissés par les "sicomi" qui correspondent à la prise en charge par les locataires d'une partie des investissements effectués. Il en est de même des remboursements de charges locatives par les occupants, qui sont traités comme une atténuation des dépenses générales de gestion.

#### 2. Autres opérations ou activités courantes.

##### a - PRODUITS DES OPÉRATIONS DE PROMOTION IMMOBILIÈRE.

Ces produits sont constitués par les marges réalisées sur les ventes d'immeubles en promotion directe, par les quote-parts des résultats des sociétés de construction et par les intérêts perçus sur les avances consenties à ces sociétés.

##### b - PRODUITS DES OPÉRATIONS DE LOCATION SIMPLE.

Les loyers perçus sont comptabilisés hors-taxes. En sont déduits les amortissements, calculés selon le mode linéaire, aux taux habituellement pratiqués pour chaque catégorie des biens concernés.

##### c - OPÉRATIONS D'ASSURANCE.

Cette rubrique regroupe tous les revenus provenant des activités d'assurance entre autres :

- Les produits que constitue la fraction des primes perçues, dénommée "charge-mment" qui est destinée à assurer la couverture des frais de gestion.
- Les revenus financiers relatifs aux titres de placement antérieurement classés à la rubrique Revenus du Portefeuille-titres.

##### d - PRODUITS DES PRESTATIONS DE SERVICE.

Ces produits sont composés des honoraires de gestion immobilière, des honoraires d'études et des ventes de logiciels ou de travaux à façon réalisés par les sociétés d'informatique.

##### e - PRODUITS ACCESSOIRES.

Ces produits incluent notamment les ristournes et commissions diverses rétrocédées par les compagnies d'assurances qui participent à la couverture de risques liés aux opérations de crédit.

##### f - PROFITS ET PERTES DIVERS.

Tous les produits ou charges occasionnels qui ne concernent aucune autre rubrique sont groupés dans les profits et pertes divers.

#### 3. Opérations de trésorerie et opérations interbancaires

##### a - INTÉRÊTS ET COMMISSIONS VERSÉS.

Figurent sous cette rubrique toutes les sommes versées par le Groupe aux organismes bancaires soit au titre de ses emprunts, soit au titre des engagements reçus en matière de facultés de refinancement.

##### b - INTÉRÊTS ET CHARGES DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES.

Tous les frais liés à l'émission des emprunts obligataires sont compris dans les charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Ces frais sont assimilés aux intérêts des emprunts.

Au montant des intérêts est ajouté celui des dotations annuelles à l'amortissement des primes de remboursement pour ceux des emprunts qui ont été assortis de ce complément de rémunération.

##### c - INTÉRÊTS ET COMMISSIONS PERÇUS.

Ces perceptions correspondent aux rémunérations encaissées par le Groupe au titre des concours de trésorerie qu'il apporte à des organismes bancaires.

#### 4. Revenus du portefeuille-titres

Ont été éliminés les revenus des titres émis par des sociétés consolidées, et ceux concernant les titres détenus en emploi des provisions techniques des activités d'assurance que l'on retrouve en c.

#### 5. Charges générales courantes d'exploitation

##### a - CHARGES DE PERSONNEL.

Ces charges comprennent les appointements, les charges sociales, les provisions pour congés payés constituées soit au titre de droits acquis depuis l'ouverture de la période de référence en cours à la fin de l'exercice, soit au titre de droits antérieurs non encore utilisés, ainsi que les contributions des sociétés aux œuvres sociales du Groupe.

Les indemnités de départ en retraite à verser aux salariés sont couvertes par un contrat d'assurance pour la partie des droits acquis depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1979.

Les autres droits, dont l'évaluation actualisée au taux de 9 %, est de l'ordre de 95 MF ne sont pas provisionnés en application des possibilités offertes par la loi.

Ne sont inclus ni la participation des salariés, ni leur intéressement, qui font l'objet d'une rubrique distincte.

#### b - AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX.

Les commissions attribuées par certaines sociétés aux intermédiaires agréés qui leur transmettent les demandes de la clientèle sont assimilées à des charges d'exploitation.

#### c - DOTATIONS AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT.

Les dotations d'amortissement faites au titre d'investissements autres que les immobilisations d'exploitation s'appliquent aux frais d'établissement ou aux frais des augmentations de capital. Les uns et les autres sont intégralement amortis au cours de l'exercice où ils ont été enregistrés.

#### d - PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS.

Il s'agit des sommes attribuées aux salariés du Groupe au titre de l'exercice, selon l'accord conclu en application de l'ordonnance du 17 août 1967 sur la participation des salariés aux fruits de l'expansion, ainsi que des sommes à verser aux salariés au titre du régime facultatif d'intéressement prévu par l'ordonnance du 7 janvier 1959.

#### 6. Résultats exceptionnels ou hors exploitation

Ces résultats, qui ont une influence sur l'évolution des fonds propres du Groupe mais qui ne ressortent pas des conditions courantes de l'exploitation, sont généralement constitués par les plus ou moins-values à long terme, exonérées fiscalement ou non, réalisées à l'occasion de cessions d'éléments d'actif (titres ou immobilisations).

#### 5 - LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Principales sociétés du Groupe (le premier pourcentage mesure la participation de la Compagnie Bancaire au capital de la société concernée, le second la part d'intérêts de la Compagnie Bancaire, c'est-à-dire la fraction du bénéfice de la société qui contribue au résultat consolidé de la Compagnie Bancaire) :

Compagnie Bancaire	100 %	100 %
UFB	66 %	66 %
Locabail	100 %	66 %
Cetelem	68 %	68 %
Cofica	100 %	68 %
Cofibail	100 %	68 %
UCB	33 %	33 %
CFEC	100 %	33 %
Locabail Immobilier	27 %	24 %
Sinvim	30 %	30 %
Sinvim Construction	100 %	30 %
Segece	99 %	83 %
Sicar	100 %	81 %
Cardif Vie	100 %	60 %
SIS	100 %	79 %
Foncière Compagnie Bancaire	100 %	60 %
Financière Kléber	100 %	99 %
Kléber portefeuille	100 %	94 %

Les autres sociétés ou organismes du Groupe ont contribué, tant ensemble qu'individuellement, pour moins de 1 % au résultat net consolidé du Groupe en 1985. Ce sont : les sociétés intégrées globalement Capem, Cardif R.D., Cardif S.A., Cardimmo, Carnegi et Cie, Cétébail, Cetelem et Cie, Cie Bancaire USA, Compagnie Financière Cardif (FIDIF), Cortal, Gerfonds, Gestion Service, Gestion Service et Cie, GIE Gestion Croissance, GIE Groupement Auxiliaire de Moyens du Groupe de la Compagnie Bancaire "G.A.M. C.B.", GIE Groupement d'Etudes et de Prestations du Groupe de la Compagnie Bancaire "G.E.P. C.B.", Gestion Bail, G.S. Info, Helios, Information Logement, Klérin et Cie, Loca et Cie, Locabail Auto, Locabail Energie, Locabail International Finance, Locabail U.K., Logibail, Neuilly Gestion, Segerim et Cie SNC, SIS et Cie, Sinvim et Cie, Sisinfir, Socappa, Socappa et Cie, Société Coopérative d'Etudes et de Gestion du Groupe de la Compagnie Bancaire, Solveg, Synteco, UCB Bail, Urba Gestion, GIE CBT, Matradelme, UCB Financial Services, Logibail SARL, KLE 3, Cortal Gestion, ACFI Etudes Actuarielles.

Les sociétés intégrées proportionnellement : le Chêne R.D., le Chêne Vie, Fructivie.

Les sociétés mises en équivalence : Family Consumer Credit, Fedebail, Norbail.

## CONSOLIDATION SELON LES NORMES DE LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE

La réglementation n° 85-12 du 27 novembre 1985 du Comité de la Réglementation Bancaire publié au Journal Officiel du 15 décembre 1985, dans son chapitre 3 (art. 10 et 11) retient de ne consolider sous la forme d'intégration globale que les seuls comptes des entreprises à caractère financier. Celles n'ayant pas ce caractère doivent éventuellement être prises en compte sur la base de la méthode de mise en équivalence :

il s'agit, notamment, des compagnies d'assurances (même si elles sont spécialisées dans les produits d'épargne), des sociétés de promotion immobilière, etc. Ceci a pour conséquence, alors que ces sociétés contribuent à l'activité et au résultat du Groupe, d'en minimiser l'importance. Par ailleurs, les mêmes principes comptables explicités page 56 ont été appliqués. La mise en équivalence concerne les sociétés suivantes avec, pour chacune d'elles, le pourcentage de détention au sein du Groupe :

CARDIF VIE	100 %	SOLVEG	100 %
CARDIF R.D.	100 %	SIS	100 %
HELIOS	100 %	SYNTECO	100 %
CHÈNE VIE	40 %	URBA GESTION	100 %
CHÈNE R.D.	40 %	CAPEM	100 %
FRUCTIVIE	40 %	GIE INFORMATION LOGEMENT	100 %
SINVIM	30 %	FAMILY CONSUMER CREDIT	20 %
SEGECE	99 %	FEDEBAIL	33 %
KLERIM CIE	100 %	NORBAIL	33 %

#### BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE (en milliers de francs)

##### Norme de la réglementation bancaire

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Caisse, instituts d'émission, T.P., C.C.P.	581 769	Instituts d'émission, T.P., C.C.P.	
Établissements de crédit	3 010 130	Établissements de crédit	33 143 871
comptes ordinaires	1 236 416	comptes ordinaires	178 049
prêts et comptes à terme	1 773 714	prêts et comptes à terme	32 965 822
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	4 020 351	Valeurs données en pension ou vendues ferme	38 909 997
Crédits à la clientèle	92 280 949	Comptes créditeurs de la clientèle	6 034 170
créances commerciales	553 145	comptes ordinaires	1 285 868
crédits à court terme	13 698 002	comptes à terme	4 748 302
crédits à moyen terme	29 908 742	comptes d'épargne à régime spécial	-
crédits à long terme	48 121 060	Bons de caisse et certificats de dépôt	4 528 453
Comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	1 065 364	Comptes exigibles après encaissement	1 869 706
Opérations de crédit-bail	14 545 983	Comptes de régularisation et divers	9 054 921
Chèques et effets à l'encaissement	936 098	Opérations sur titres	594 411
Comptes de régularisation et divers	2 497 215	Obligations	22 011 610
Opérations sur titres	148 525	Emprunts subordonnés	580 000
Titres de placement	1 856 926	Titres participatifs	-
Titres de participation	1 115 996	Fonds propres	
Participations non financières mises en équivalence	633 235	réserves consolidées, écart de réévaluation, écart de conversion, différences de première consolidation, différences sur mises en équivalence :	7 733 112
Participations financières mises en équivalence	39 882	part du Groupe	4 159 619
Prêts participatifs	85 110	part des intérêts minoritaires	3 573 493
Immobilisations	4 057 010	Capital	1 173 505
Écart de conversion, différences de première consolidation		Report à nouveau	416
		Bénéfice consolidé de l'exercice	1 240 371
		part du Groupe	664 934
		part des intérêts minoritaires	575 437
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>126 874 543</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>126 874 543</b>
<b>HORS-BILAN</b>			
Cautions, avals, autres garanties données d'ordre d'établissement de crédit.			173 058
Cautions, avals, autres garanties reçues d'établissements de crédit.			4 624 598
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle.			13 748 366
Cautions, avales, autres garanties données d'ordre de la clientèle.			8 566 776

## RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

(en milliers de francs)

Norme de la réglementation bancaire	Charges	Produits
<b>+ Produits d'exploitation bancaire :</b>		22 228 674
produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	824 207	
produits sur opérations avec la clientèle	14 491 069	
produits des opérations de crédit-bail	6 595 110	
produits des opérations diverses	187 635	
produits du portefeuille-titres	130 653	
<b>- Charges d'exploitation bancaire :</b>	15 518 452	
charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	7 733 205	
charges sur opérations avec la clientèle	400 588	
charges sur opérations de crédit-bail	4 320 428	
charges sur emprunts obligataires et participatifs	2 853 981	
autres charges d'exploitation bancaire	210 250	
<b>= PRODUIT NET BANCAIRE</b>		6 710 222
<b>- Charges de personnel</b>	1 740 284	
<b>- Impôts et taxes</b>	245 330	
<b>- Charges générales d'exploitation :</b>		
travaux, fournitures et services extérieurs	755 512	
autres charges générales d'exploitation	555 600	
<b>+ Produits accessoires</b>		241 760
<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>		3 655 256
<b>- Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises</b>	835 788	
<b>- Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements</b>	443 861	
<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		2 375 607
<b>+ Produits exceptionnels</b>		536 082
<b>+ Reprises de provisions hors exploitation</b>		60 589
<b>- Charges exceptionnelles</b>	697 222	
<b>- Dotation de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation</b>	67 429	
<b>- Participation des salariés</b>	157 018	
<b>- Impôt sur les sociétés</b>	913 210	
<b>+ Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence</b>	1 032	104 004
<b>= BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>		1 240 371
Part du Groupe		664 934
Part des intérêts minoritaires		575 437

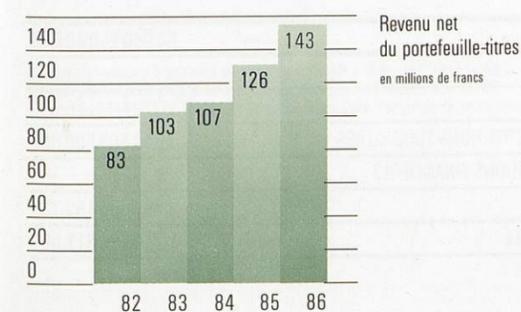
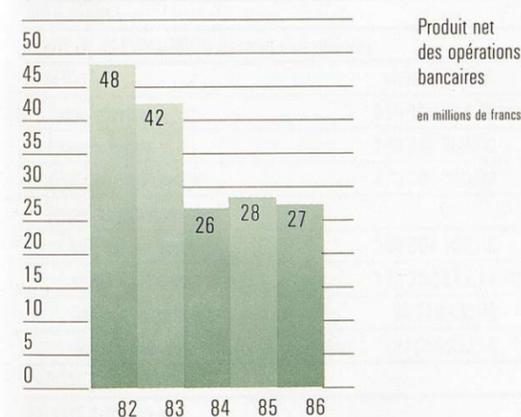
## COMPTES DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

Le bénéfice net 1986 de la Compagnie Bancaire provient :

- pour 143 millions de francs des revenus de son portefeuille-titres,
- pour 27 millions de francs du produit de ses opérations bancaires.

Ce profit a été déterminé après déduction de toutes les charges, en particulier après provision de l'impôt et accroissement des provisions à caractère de réserves, principalement par dotation de 20 millions de francs à la provision pour éventualités diverses.

Des opérations sur titres (en majorité des cessions partielles de titres Cetelem, UFB et Cardif SA) ont dégagé 68 millions de francs de résultat net hors exploitation.



# BILAN DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

ACTIF	avant et après répartition	
CAISSE, INSTITUTS D'EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX	-	225 643 214,69
ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	-	19 387 339 395,40
Comptes ordinaires	783 289 204,47	-
Prêts et comptes à terme	18 604 050 190,93	-
BONS DU TRESOR, PENSIONS, ACHATS FERMES ET CREANCES NEGOCIABLES SUR LES MARCHES	-	41 400 237 750,00
CREDITS A LA CLIENTELE	-	258 119 152,22
Créances commerciales	-	-
Autres crédits à court terme	48 553 826,95	-
Crédits à moyen terme	209 565 325,27	-
Crédits à long terme	-	-
COMPTES DEBITEURS DE LA CLIENTELE	-	500 632 911,35
CHEQUES ET EFFETS A L'ENCAISSEMENT	-	47 634 796,66
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	-	378 633 867,62
OPERATIONS SUR TITRES	-	24 585 783,43
TITRES DE PLACEMENT	-	34 423 146,20
TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES	-	2 452 340 247,94
PRETS PARTICIPATIFS	-	74 520 673,00
IMMOBILISATIONS	-	165 149 669,24

TOTAL DE L'ACTIF - 64 949 260 607,75

## HORS BILAN

CAUTIONS, AVALS, AUTRES GARANTIES DONNÉS A DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES	3 347 508 500,00
CAUTIONS, AVALS, AUTRES GARANTIES REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES	-
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	2 791 806 150,73
CAUTIONS, AVALS, OBLIGATIONS CAUTIONNÉES, AUTRES GARANTIES DONNÉS A LA CLIENTÈLE	1 719 193 617,55

(au 31 décembre 1986)

PASSIF	avant répartition		après répartition
ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	-	29 054 260 648,97	29 054 260 648,97
Comptes ordinaires	1 273 684 025,90	-	-
Emprunts et comptes à terme	27 780 576 623,07	-	-
VALEURS DONNEES EN PENSION OU VENDUES FERME	-	14 155 900 000,00	14 155 900 000,00
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	-	1 102 720 371,79	1 102 720 371,79
Sociétés et entrepreneurs individuels			
comptes ordinaires	248 600 937,32	-	-
comptes à terme	171 965 000,00	-	-
Particuliers			
comptes ordinaires	10 615 488,94	-	-
comptes à terme	271 114 208,97	-	-
Divers			
comptes ordinaires	247 924 736,56	-	-
comptes à terme	152 500 000,00	-	-
BONS DE CAISSE ET CREANCES NEGOCIABLES SUR LES MARCHES	-	3 180 760 000,00	3 180 760 000,00
COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	-	32 824 120,50	32 824 120,50
COMPTES DE REGULARISATION, PROVISIONS ET DIVERS	-	3 214 288 899,54	3 331 639 409,54
OPERATIONS SUR TITRES	-	170 094 358,15	170 094 358,15
OBLIGATIONS	-	10 726 918 400,00	10 726 918 400,00
ECART DE REEVALUATION (réserve réglementée)	-	49 217 188,43	49 217 188,43
RESERVES	avant répartition	après répartition	1 850 415 407,58
Prime d'émission	659 468 983,20	659 468 983,20	
Réserve légale	104 246 390,00	117 350 510,00	
Fonds de prévoyance	479 000 000,00	528 000 000,00	
Réserves provenant de			
plus-values exonérées	390 654 108,06	390 654 108,06	
plus-values à long terme	172 769 813,17 (1)	228 871 057,22 (2)	
provision pour investissements libérée	23 219 130,00	25 204 062,00	
amortissement par emploi de plus-values	21 056 983,15	21 056 983,15	
CAPITAL (3)		1 173 505 100,00	1 173 505 100,00
REPORT A NOUVEAU		415 981,09	815 306,74
PLUS-VALUES NETTES		67 662 914,66	-
BENEFICE NET DE L'EXERCICE (hors plus-values)		170 277 217,04	-
TOTAL DU PASSIF		64 949 260 607,75	64 949 260 607,75

(1) dont plus-values à long terme ayant supporté l'impôt à 15%: 167 003 113,46

(2) dont plus-values à long terme ayant supporté l'impôt à 15%: 223 104 357,51

(3) dont 570 044 972,51 libérés par la capitalisation d'une fraction de l'écart de réévaluation afférent aux titres en portefeuille le 31 décembre 1986.

# RESULTATS DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

(exercice 1986)

## DEBIT

CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	-	5 907 877 631,67
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	-	3 991 671 254,24	-
instituts d'émission, établissements de crédit et institutions financières	2 474 455 608,99	-	-
valeurs données en pension ou vendues ferme	1 508 167 336,63	-	-
bons du Trésor et créances négociables sur les marchés	961 759,37	-	-
commissions	8 086 549,25	-	-
Charges sur opérations avec la clientèle	-	266 907 357,12	-
Intérêts sur emprunts obligataires	-	1 480 008 961,93	-
Autres charges d'exploitation bancaire	-	169 290 058,38	-
MOINS-VALUES SUR CESSIONS DE TITRES DE PLACEMENT	-	-	8 667 145,86
CHARGES DE PERSONNEL	-	-	30 823 104,49
IMPOTS ET TAXES	-	-	10 148 109,47
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-	-	44 517 330,33
Travaux, fournitures et services extérieurs	-	21 770 545,20	-
Autres charges générales d'exploitation	-	22 746 785,13	-
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS	-	-	2 774 793,69
Des primes de remboursement	-	2 383 753,95	-
Des immobilisations	-	391 039,74	-
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS D'EXPLOITATION	-	-	56 562 790,34
Provisions pour créances douteuses	-	41 334 414,77	-
Provisions pour dépréciation du portefeuille-titres	-	15 194 235,54	-
Autres provisions d'exploitation	-	34 140,03	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES ET CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	-	-	86 193 917,63
MOINS-VALUES	-	-	70 270,17
Sur réalisations de titres de participation et de filiales	-	100,00	-
Sur réalisations d'immobilisations	-	70 170,17	-
DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION	-	-	32 656 552,64
Provision pour investissement	-	2 149 232,00	-
Provision pour contribution nette au fonds de péréquation de la participation du Groupe (1986)	-	6 971 240,00	-
Provision pour éventualités diverses	-	20 000 000,00	-
Autres provisions hors exploitation	-	3 536 080,64	-
CONTRIBUTION NETTE AU FONDS DE PEREQUATION DU GROUPE	-	-	18 487 589,00
Participation (1985)	-	8 718 039,00	-
Intéressement	-	9 769 550,00	-
PROVISIONS POUR IMPOT	-	-	88 614 800,00
Impôt sur le bénéfice (hors plus-values)	-	74 130 604,00	-
Impôt sur les plus-values	-	14 484 196,00	-

PLUS-VALUES NETTES 67 662 914,66

BENEFICE NET DE L'EXERCICE (hors plus-values) 170 277 217,04

TOTAL DU DEBIT 6 525 334 166,99<sup>(1)</sup>

(1) dont dépenses de toute nature exclues des charges déductibles fiscalement : 1 385 032,29

## CREDIT

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	-	6 399 428 860,93
Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires :	-	5 738 088 069,16	-
instituts d'émission, établissements de crédit et institutions financières	1 883 727 044,68	-	-
valeurs reçues en pension ou achetées ferme	3 851 893 152,35	-	-
bons du Trésor et créances négociables sur les marchés	2 467 872,13	-	-
Produits des opérations avec la clientèle	-	67 720 790,26	-
crédits à la clientèle	19 578 101,66	-	-
comptes débiteurs de la clientèle	48 103 576,81	-	-
créances douteuses ou litigieuses	39 111,79	-	-
Produits des opérations diverses	-	405 710 877,59	-
Produits du portefeuille-titres	-	187 909 123,92	-
dividendes bénéficiant du régime fiscal	-	-	-
des sociétés-mères	119 280 825,16	-	-
sociétés du Groupe	118 119 342,68	-	-
autres sociétés	1 161 482,48	-	-
dividendes de sicomi	39 124 605,04	-	-
sociétés du Groupe	38 681 405,04	-	-
autres sociétés	443 200,00	-	-
dividendes soumis au régime fiscal général	10 161 366,75	-	-
sociétés du Groupe	7 829 449,90	-	-
autres sociétés	2 331 916,85	-	-
revenus FRN (Floating Rate Notes) et autres revenus	-	19 342 326,97	-
PLUS-VALUES SUR CESSIONS DE TITRES DE PLACEMENT	-	-	1 249 190,62
PRODUITS ACCESSOIRES	-	-	6 520 724,31
REPRISES DE PROVISIONS D'EXPLOITATION DEVENUES DISPONIBLES	-	-	1 111 301,88
Provisions pour créances douteuses	-	842 400,00	-
Provisions pour dépréciation du portefeuille-titres	-	268 901,88	-
REPRISES DE PROVISIONS D'EXPLOITATION UTILISEES	-	-	43 553,30
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	-	-	3 947 165,55
PLUS-VALUES	-	-	98 154 081,20
Sur réalisations de titres de participation et de filiales	-	98 131 085,57	-
Sur réalisations d'immobilisation	-	22 995,63	-
REPRISES DES PROVISIONS HORS EXPLOITATION	-	-	14 879 289,20
Sur contribution nette au fonds de péréquation	-	-	-
de la participation du Groupe (1985)	-	8 294 200,00	-
Pour investissement au titre de l'exercice 1980	-	1 984 932,00	-
Autres provisions	-	4 600 157,20	-

TOTAL DU CREDIT 6 525 334 166,99

# BILANS RESUMES DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

(cinq derniers exercices, en millions de francs, au 31 décembre, avant répartition)

ACTIF	1982	1983	1984	1985	1986
CAISSE, INSTITUTS D'EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX	21	18	11	222	226
ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	6 596	7 720	11 999	14 744	19 387
Comptes ordinaires	55	314	437	733	783
Prêts et comptes à terme	6 541	7 406	11 562	14 011	18 604
BONS DU TRESOR, PENSIONS, ACHATS FERMES ET CREANCES NEGOCIABLES SUR LES MARCHES	30 557	32 601	36 429	35 753	41 400
CREDITS A LA CLIENTELE	742	599	884	392	258
Créances commerciales	-	-	-	-	-
Autres crédits à court terme	284	221	151	274	48
Crédits à moyen terme	458	378	733	118	210
Crédits à long terme	-	-	-	-	-
COMPTES DEBITEURS DE LA CLIENTELE	330	520	737	1 375	501
CHEQUES ET EFFETS A L'ENCAISSEMENT	2	3	-	39	48
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	191	151	346	298	379
OPERATIONS SUR TITRES	5	23	221	866	25
TITRES DE PLACEMENT	10	11	724	303	34
TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES	1 705	1 825	1 832	2 178	2 452
PRETS PARTICIPATIFS	81	55	83	114	74
IMMOBILISATIONS	126	158	180	151	165
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>40 366</b>	<b>43 684</b>	<b>53 446</b>	<b>56 435</b>	<b>64 949</b>

## HORS BILAN

CAUTIONS, AVALS, AUTRES GARANTIES DONNES A DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES

CAUTIONS, AVALS, AUTRES GARANTIES REÇUS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET D'INSTITUTIONS FINANCIERES

OUVERTURES DE CREDITS CONFIRMES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE

CAUTIONS, AVALS, OBLIGATIONS CAUTIONNEES, AUTRES GARANTIES DONNES A LA CLIENTELE

OPERATIONS DE REEVALUATION

  Plus-values de réévaluation des titres de participation et de filiales

  Fraction du capital provenant de l'incorporation de la réserve réglementée

PASSIF	1982	1983	1984	1985	1986
ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET INSTITUTIONS FINANCIERES	11 275	14 892	17 778	19 179	29 054
Comptes ordinaires	1 079	910	146	694	1 274
Emprunts et comptes à terme	10 196	13 982	17 632	18 485	27 780
VALEURS DONNEES EN PENSION OU VENDUES FERME	17 790	15 823	17 316	17 546	14 156
COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	873	796	1 195	1 733	1 103
Sociétés, entrepreneurs individuels	356	333	427	507	421
comptes ordinaires	220	191	276	336	249
comptes à terme	136	142	151	171	172
Particuliers	194	213	242	274	282
comptes ordinaires	-	-	5	19	11
comptes à terme	194	213	237	255	271
Divers	323	250	526	952	400
comptes ordinaires	83	166	473	886	248
comptes à terme	240	84	53	66	152
BONS DE CAISSE ET CREANCES NEGOCIABLES SUR LES MARCHES	10	6	3	500	3 181
COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	2	3	-	35	33
COMPTES DE REGULARISATION, PROVISIONS ET DIVERS	2 140	2 610	3 088	3 137	3 214
OPERATIONS SUR TITRES	16	9	99	700	170
OBLIGATIONS	6 439	7 600	11 975	11 212	10 727
OBLIGATIONS CONVERTIBLES	16	15	12	-	-
ECART DE REEVALUATION (réserve réglementée)	399	229	227	49	49
RESERVES	593	676	760	805	1 850
CAPITAL	684	856	859	1 042	1 173
REPORT A NOUVEAU	-	-	1	1	1
PLUS OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME OU EXONEREES DE L'EXERCICE	- 1	24	-	342	68
BENEFICE NET DE L'EXERCICE (hors plus ou moins-values)	130	145	133	154	170
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>40 366</b>	<b>43 684</b>	<b>53 446</b>	<b>56 435</b>	<b>64 949</b>

# COMPTES DE RESULTATS RESUMES DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

DEBIT	1982	1983	1984	1985	1986
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	4 902	5 417	6 157	6 033	5 916
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	3 986	4 283	4 492	4 184	3 991
instituts d'émission, établissements de crédit et institutions financières	1 581	2 015	2 362	2 159	2 474
valeurs données en pension ou vendues ferme	2 400	2 263	2 124	2 018	1 509
commissions	5	5	6	7	8
Charges sur opérations avec la clientèle	107	90	138	127	267
Intérêts sur emprunts obligataires	769	1 004	1 486	1 614	1 480
Autres charges d'exploitation bancaire	40	40	41	108	178
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	25	23	23	27	31
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	8	9	9	14	10
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	30	33	39	34	45
Travaux, fournitures et services extérieurs	16	17	19	16	22
Autres charges générales d'exploitation	14	16	20	18	23
<b>DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX AMORTISSEMENTS</b>	1	2	1	3	3
<b>EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES</b>	12	1	4	-	55
<b>SOUS-TOTAL (A)</b>	4 978	5 485	6 233	6 111	6 060
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	2	6	26	118	86
<b>DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX PROVISIONS HORS EXPLOITATION</b>	36	47	22	34	33
<b>PARTICIPATION DES SALARIES ET INTERESSEMENT</b>	12	10	12	11	18
<b>IMPOT SUR LES SOCIETES</b>	71	120	27	148	89
<b>PLUS OU MOINS-VALUES NETTES (à long terme ou exonérées)</b>	- 1	24	-	342	68
<b>BENEFICE NET (hors plus ou moins-values)</b>	130	145	133	154	170
<b>TOTAL DU DEBIT</b>	5 228	5 837	6 453	6 918	6 524

(cinq derniers exercices, en millions de francs)

CREDIT	1982	1983	1984	1985	1986
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	5 185	5 772	6 419	6 469	6 401
Produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires	4 850	5 376	5 829	5 669	5 738
instituts d'émission, établissements de crédit et institutions financières	782	1 003	1 336	1 583	1 884
valeurs reçues en pension ou vendues ferme	4 068	4 373	4 493	4 086	3 854
Produits des opérations avec la clientèle	124	85	139	195	68
crédits à la clientèle	98	64	80	92	20
comptes débiteurs de la clientèle	26	21	59	103	48
Produits des opérations diverses	105	170	282	389	406
Produits du portefeuille-titres	106	141	169	216	189
dividendes bénéficiant du régime fiscal des sociétés-mères	66	73	81	88	119
dividendes de sicomi	32	39	43	45	39
dividendes soumis au régime fiscal général	4	25	6	36	10
revenus FRN (Floating Rate Notes) et autres revenus	4	4	39	47	21
<b>PRODUITS ACCESSOIRES</b>	3	2	3	9	6
<b>EXCEDENT DES PROVISIONS D'EXPLOITATION REPRISES SUR LES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	-	-	-	-	-
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	5 188	5 774	6 422	6 478	6 407
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	29	53	18	387	102
<b>REPRISES DES PROVISIONS HORS EXPLOITATION</b>	11	10	13	53	15
<b>TOTAL DU CREDIT</b>	5 228	5 837	6 453	6 918	6 524
<b>POUR MEMOIRE :</b>					
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION = SOUS-TOTAL (B) - SOUS-TOTAL (A) =</b>	210	289	189	367	347

## TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES

(au 31 décembre 1986)

	Nombre de titres détenus	% du capital	Valeur d'inventaire
<b>SOCIÉTÉS DU GROUPE</b>			
Union de Crédit pour le Bâtiment "UCB"	2 346 681	33,10 %	453 642 028,32
Union Française de Banques "UFB"	2 835 392	66,22 %	403 124 326,74
Cardif S.A.	716 715	56,11 %	246 286 718,03
Cardif S.A. bons de souscription	174 735	—	115 694 060,07
Cetelem	2 551 619	67,50 %	324 826 983,71
Sicar (sicomi)	748 966	58,71 %	256 961 058,20
Kléber Portefeuille	2 559 406	90,56 %	174 225 762,00
Locabail Immobilier (sicomi)	566 184	22,68 %	121 680 822,59
Financière Kléber	782 597	78,26 %	85 359 353,98
Société d'Investissements Immobiliers de France "Sinvim"	377 924	30,12 %	70 108 389,05
Cortal	464 999	93,00 %	63 599 900,00
UCB Pierre	100 000	10,00 %	10 000 000,00
Société d'Etude et de Gestion des Centres d'Équipement "Segece"	33 416	74,26 %	3 029 570,09
Société d'Informatique et de Systèmes "Sis"	17 376	57,92 %	2 474 042,62
Solveg	12 495	24,99 %	1 249 500,00
Urba Gestion	11 941	79,61 %	1 194 100,00
Société Financière Cardif "Fidif"	10 000	1,00 %	1 000 000,00
Logibail	4 974	99,48 %	521 770,00
<b>AUTRES VALEURS FRANÇAISES</b>			
Avenir Participations	80 100	10,02 %	8 010 000,00
Institut de Développement Industriel "IDI"	31 200	0,36 %	3 120 000,00
Société pour le Financement d'Immeubles Commerciaux et Industriels "Soficomi"	10 000	0,44 %	1 050 000,00
Société pour la participation au développement de l'activité économique et financière "Sopardev"	5 100	3,40 %	510 000,00
Apec Habitation	65	6,50 %	195 000,00
S.A. d'Économie Mixte d'Aménagement et de Rénovation d'Issy-les-Moulineaux "Semari"	1 286	22,96 %	128 600,00
Generco	1 249	4,53 %	124 900,00
<b>VALEURS ÉTRANGÈRES</b>			
Diverses valeurs			90 119 772,98
<b>SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES</b>			
Diverses S.C.I. et S.A.I.			13 447 315,70
<b>DIVERS</b>			
Titres ou parts dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 F par catégorie de titres ou de participations			656 273,86
<b>VALEUR D'INVENTAIRE (1)</b>			<b>2 452 340 247,94</b>

(1) - Les participations dans la Foncière de la Compagnie Bancaire, société propriétaire des bureaux affectés à l'usage du Groupe, et dans Logibail et Cie, société propriétaire d'immeubles loués à des tiers, ne sont pas incluses dans l'inventaire des participations et sont comprises dans les immobilisations, à raison de F 117 870 725,60 (dont F 166 518,54 au titre de la réévaluation) pour la première et de F 14 444 500,00 pour la seconde.

- Après provisions pour dépréciation de F 23 769 991,89.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (1)	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
<b>FILIALES : 50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENUS PAR LA COMPAGNIE BANCAIRE</b>				
Filiales françaises	1 687 570 849,14	20 466 591 339,27	1 581 373 691,00	100 838 991,50
Filiales étrangères	101 500,00	—	760 721 750,00	—
<b>PARTICIPATIONS : 10 A 50 % DU CAPITAL DÉTENUS PAR LA COMPAGNIE BANCAIRE</b>				
Dans les compagnies françaises	668 282 012,46	20 302 943 339,99	604 670 372,96	68 791 562,62
Dans les sociétés étrangères	62 118 217,56	2 300 829 280,69	715 586 750,00	1 155 248,48

(1) y compris les refinancements par pension ou escompte.

## PARTICIPATIONS PRISES AU COURS DE L'EXERCICE

(article 356 de la loi sur les sociétés commerciales)

ACQUISITIONS OU SOUSCRIPTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE L'EXERCICE AYANT EU POUR EFFET D'ASSURER UNE PARTICIPATION ÉGALE OU SUPÉRIEURE A 10 % DU CAPITAL DES SOCIÉTÉS CONCERNÉES	
20,00 % du capital de KLECINQ avec 500 actions	50 000,00
33,33 % du capital du GIE C.B.T. avec 400 actions	40 000,00
10,00 % du capital d'UCB Pierre avec 100 000 actions	10 000 000,00
30,00 % du capital d'UCB Financial Services avec 2 580 actions	42 532 948,22
30,00 % du capital de MIDLAND GUARANTEES avec 63 482 actions	643 621,03
10,00 % du capital d'UFB ASSETS FINANCES avec 100 000 actions	951 105,00
10,00 % du capital de LOCABAIL INTERNATIONAL LIMITED	6 493 500,00
5,00 % du capital d'AVEPAR avec 40 100 actions	4 010 000,00

## RESULTATS FINANCIERS DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

(au cours des cinq derniers exercices, articles 133-135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INFORMATIONS	1982	1983	1984	1985	1986
<b>SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	683 855 600,00	855 849 500,00	859 202 400,00	1 042 463 900,00	1 173 505 100,00
Nombre d'actions émises	6 838 556	8 558 495	8 592 024	10 424 639	11 735 051,00
Nombre d'obligations convertibles en actions	92 311	86 251	67 101	—	—
<b>RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 188 405 590,11	5 774 511 002,32	6 422 734 459,24	6 476 135 533,59	6 405 949 585,24
Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions (hors plus ou moins-values)	293 133 010,71	374 200 001,14	174 847 936,70	258 001 664,01	315 255 582,97
Impôts sur les bénéfices	71 319 560,00	114 262 950,00	27 221 930,00	110 915 906,00	74 130 604,00
Bénéfices après impôt, amortissements et provisions (hors plus ou moins-values)	130 380 248,98	145 085 320,74	133 072 423,74	154 206 545,52	170 277 217,04
Plus ou moins-values nettes, à long terme ou exonérées	- 1 482 840,49	24 235 895,85	88 685,69	342 211 871,29	67 662 914,66
Montant des bénéfices distribués	46 775 723,04	85 584 950,00	85 920 240,00	104 246 390,00	117 350 510,00
Dividende versé à chaque action					
avoir fiscal non compris	6,84	10,00	10,00	10,00	10,00
avoir fiscal compris	10,26	15,00	15,00	15,00	15,00
<b>RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION AJUSTEE (1)</b>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	20,51	24,00	13,58	13,38	20,56
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	12,05	13,40	12,24	14,03	14,52
Dividende par action ajustée :					
avoir fiscal non compris	4,32	7,90	7,90	9,48	10,00
avoir fiscal compris	6,49	11,85	11,85	14,22	15,00
<b>PERSONNEL</b>					
Nombre de salariés au 31 décembre (2)	42	40	39	39	36
Montant de la masse salariale	17 388 211,18	15 797 098,74	15 648 994,16	17 981 489,89	18 206 762,91
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	7 768 267,29	7 307 842,09	7 745 644,69	8 587 331,01	12 616 341,58

(1) Les opérations financières de nature à affecter le capital social et à rendre nécessaire un ajustement des résultats par action sont détaillées page 55.

(2) Sont seuls dénombrés les salariés qui constituent le personnel propre de la Compagnie Bancaire. Celle-ci supporte également une partie de la rémunération de salariés d'autres sociétés du Groupe travaillant partiellement pour la Compagnie Bancaire.

## OPERATIONS DE NATURE A AFFECTER LE CAPITAL SOCIAL

### Attributions gratuites d'actions libérées par capitalisation de réserves.

La Compagnie Bancaire a émis et attribué gratuitement à ses actionnaires des actions libérées par capitalisations partielles de l'écart de réévaluation.

1 709 639 en 1983, attribuées à raison d'une action nouvelle pour 4 anciennes,

1 718 404 en 1985, attribuées à raison d'une action nouvelle pour 5 anciennes.

### Emission d'actions souscrites en numéraire.

En 1986, la Compagnie Bancaire a émis 1 303 079 actions qui ont été souscrites au prix de 600 francs chacune.

### Attributions et exercices d'options.

En 1981, la Compagnie Bancaire a attribué aux salariés des sociétés de son groupe 136 183 options leur donnant droit soit à la souscription d'une action, soit à l'achat d'une obligation convertible. En 1985 et 1986, elle a à nouveau attribué à des salariés 58 365 options de souscription.

Ces différentes catégories d'options ont donné lieu à l'émission de 6 365 actions en 1982, de 10 300 en 1983, de 33 529 en 1984, de 114 211 en 1985 et de 7 333 en 1986.

La levée du solde des options en cours entraînerait l'émission de 62 139 actions supplémentaires.

## NOTES SUR LES COMPTES 1986 DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

Les comptes de la Compagnie Bancaire ont été établis conformément aux dispositions du règlement comptable applicable aux banques inscrites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1978.

Les notes annexes aux états financiers ne correspondent pas à une obligation légale. Elles précisent seulement les principes comptables et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement du bilan et du compte de résultat.

### Produits et charges bancaires

Les intérêts sont enregistrés lors de leur perception ou de leur paiement. En fin d'exercice, leurs montants font l'objet d'une régularisation : ils sont augmentés des intérêts courus non réglés et diminués des intérêts non courus comptabilisés d'avance. Les commissions sont comptabilisées de façon analogue.

### Conversion des opérations libellées en devises

Les créances, dettes et engagements hors-bilan sont convertis en francs au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits perçus et les charges payées en monnaies étrangères sont convertis en francs au cours du jour de leur perception ou de leur paiement.

Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés en fin de période au compte de résultat et constituent le résultat de change.

En outre, les reports ou déports constatés lors de la conclusion des contrats de change à terme sont appréhendés en résultat prorata temporis.

### Provisions affectées à la couverture de risques non spécifiques

Certaines dotations aux provisions pour éventualités diverses, aux provisions pour investissement, aux provisions pour risques forfaitaires sont considérées comme ayant le caractère de réserves lorsqu'elles ne couvrent pas de risques spécifiques. A l'arrêté des comptes de 1986, leur montant s'élevait à 225 MF.

### Titres de participation et de filiales

Les titres de participation et de filiales consolidées, inscrites ou non à la Cote Officielle, acquis avant le 31 décembre 1976, sont comptabilisés à leur valeur d'utilité, telle qu'elle a été établie lors de la réévaluation intervenue en 1978.

Les titres acquis postérieurement au 31 décembre 1976 sont portés au bilan à leur prix de revient.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des titres de participation sur la base des éléments d'appréciation généralement admis. Si la valeur estimée est inférieure à la valeur comptable nette, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de l'écart constaté.

### Immobilisations

La valeur des immobilisations est principalement constituée par les titres de la Foncière de la Compagnie Bancaire, société propriétaire des immeubles d'exploitation du Groupe.

### Engagements en matière de retraite

Les indemnités de départ en retraite à verser aux salariés sont couvertes par un contrat d'assurance pour la partie des droits acquis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1979.

Les autres droits, dont l'évaluation actualisée est de l'ordre de 20,5 MF, ne sont pas provisionnés, en application des possibilités offertes par la loi.

### Structure du refinancement

	Moins d'un an	de 1 à 2 ans	de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
- Emprunts sur le marché	17 239	11 952	8 739	3 917
- Emprunts obligataires	545	407	5 802	3 972
- Autres emprunts	1 050	190	560	1 600

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### RAPPORT GENERAL

Sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 avril 1982, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi ; relatifs à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1986.

#### 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les recommandations de la profession.

La provision pour éventualités diverses (non déductible du bénéfice imposable) dont la dotation au titre de l'exercice 1986 s'est élevée à F 20 millions et qui figure au passif du bilan pour un montant total de F 208 millions, est assimilable à une réserve et fait l'objet d'un retraitement approprié en consolidation. Une dotation d'un montant identique avait été effectuée au titre de l'exercice 1985.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

#### 2. Vérifications et informations spécifiques

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 11 février 1987

Castel Jacquet & Associés	Cabinet Robert Mazars
Yves Bahon	Robert Mazars
Claude Castel	José Murette

Commissaires aux Comptes

### RAPPORT SPECIAL

Sur les conventions visées à l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas reçu avis, au titre de l'exercice 1986, de nouvelles conventions autorisées par votre Conseil de surveillance et entrant dans le champ d'application de l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966.

Les opérations effectuées avec les diverses sociétés du Groupe et dont nous avons eu par ailleurs connaissance, nous paraissent relever de l'article 144 de la loi, qui vise les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Paris, le 11 février 1987

Castel Jacquet & Associés	Cabinet Robert Mazars
Yves Bahon	Robert Mazars
Claude Castel	José Murette

Commissaires aux Comptes

### RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1986.

Les comptes consolidés du Groupe de la Compagnie Bancaire ont été établis conformément aux principes décrits dans les notes annexes aux états financiers (pages 56 à 58).

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes consolidés du Groupe de la Compagnie Bancaire, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Paris, le 11 février 1987

Castel Jacquet & Associés	Cabinet Robert Mazars
Yves Bahon	Robert Mazars
Claude Castel	José Murette

Commissaires aux Comptes

## RESOLUTIONS

### Première résolution

L'assemblée des actionnaires approuve le rapport du Directoire sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice 1986 et toutes les opérations qui y sont mentionnées. Elle ratifie les observations du Conseil de surveillance. Elle prend acte du rapport général des Commissaires aux comptes et en accepte les conclusions.

L'assemblée approuve les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1986, tels qu'ils lui ont été présentés.

### Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires approuve le projet d'affectation du bénéfice de l'exercice 1986 présenté par le Directoire.

Rappel fait :

– que le dividende par action distribué au titre de chacun des exercices 1978 à 1985 a été fixé à 10 francs et assorti d'un avoir fiscal de 5 francs, à la seule exception du dividende versé au titre de l'exercice 1982, lequel a été limité à 6,84 francs plus un avoir fiscal de 3,42 francs par les dispositions de la loi du 30 juillet 1982 ;

– que, par suite de l'émission d'actions nouvelles et en particulier des actions libérées par capitalisation de réserves et attribuées gratuitement aux actionnaires en 1979, 1981, 1983 et 1985, le montant total des dividendes distribués a été élevé

de 38 287 370 francs au titre de l'exercice 1978

à 51 049 820 francs pour 1979 et 1980,

puis 68 321 910 francs pour 1981,

85 584 950 francs pour 1983,

85 920 240 francs pour 1984,

et 104 246 390 francs pour 1985 ;

– que 1 310 412 actions nouvelles ont été créées en 1986, dont 7 333 par exercice d'options de souscription consenties à des salariés du Groupe et 1 303 079 par émission d'actions à souscrire en numéraire au prix de 600 francs chacune ;

l'assemblée fixe à 10 francs le dividende à verser au titre de l'exercice 1986 à chacune des actions de la Compagnie Bancaire ayant droit à ce dividende.

Le total des dividendes à distribuer au titre de 1986 sera ainsi de 117 350 510 francs.

Un avoir fiscal de 5 francs par action représentant l'impôt déjà payé au Trésor portera à 15 francs le revenu global de chaque action ayant droit à ce dividende.

L'assemblée affecte le solde du bénéfice de l'exercice 1986, soit 120 589 621,70 francs, et le report à nouveau disponible, soit 415 981,09 francs, de la façon suivante :

13 104 120,00 francs à la réserve légale,

1 984 932,00 francs à la réserve provenant de provisions pour investissement libérées,

56 101 244,05 francs à la réserve provenant de plus-values à long terme,

49 000 000,00 francs au fonds de prévoyance,

815 306,74 francs au report à nouveau.

Le Directoire fixera la date et les conditions de la mise en paiement des dividendes.

### Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires prend acte du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966.

### Quatrième résolution

L'assemblée des actionnaires ratifie les décisions du Conseil de surveillance de coopter MM. Michel François-Poncet, Jean-Maxime Lévêque, Marc Viénot et Claude Pierre-Brossolette, en remplacement de MM. Gustave Rambaud, Jean Deflassieux, Jacques Mayoux et Jean Barnaud.

### Cinquième résolution

L'assemblée des actionnaires renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-Yves Haberer. Ce mandat prendra fin en 1993, à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1992.

### Sixième résolution

L'assemblée des actionnaires renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Michel François-Poncet. Ce mandat prendra fin en 1993, à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1992.

### Septième résolution

L'assemblée des actionnaires renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Marc Viénot. Ce mandat prendra fin en 1993, à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1992.

### Huitième résolution

L'assemblée des actionnaires renouvelle le mandat de membre du Conseil de surveillance de M. Claude Pierre-Brossolette. Ce mandat prendra fin en 1993, à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1992.

### Neuvième résolution

L'assemblée des actionnaires nomme M. Gustave Rambaud censeur. Les fonctions de M. Rambaud prendront fin au terme de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1992.

### Dixième résolution

L'assemblée des actionnaires nomme M. Michel Pébereau censeur. Les fonctions de M. Pébereau prendront fin au terme de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1992.

### Onzième résolution

L'assemblée des actionnaires autorise le Directoire à procéder à une ou plusieurs émissions d'obligations, aux conditions qu'il jugera convenables, en francs ou en devises étrangères, dans la limite d'un total de vingt milliards de francs pour l'ensemble des obligations de la Compagnie Bancaire en cours.

Cette autorisation rend caduque la part non utilisée de l'autorisation donnée par l'assemblée du 25 avril 1985.

### Douzième résolution

L'assemblée des actionnaires donne pouvoir au porteur du procès-verbal de ses délibérations d'effectuer les dépôts et publications prescrits par la loi.

## LES SOCIÉTÉS DU GROUPE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

Tous les sièges sociaux des sociétés du Groupe sont situés - 5, avenue Kléber - 75116 Paris

### COMPAGNIE BANCAIRE

Société anonyme au capital de 1172 771 800 francs  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales  
R.C.S. Paris B 592 052 070

Direction et bureaux - 5, avenue Kléber - 75116 Paris -  
Téléphone : 45 25 25 25

### CARDIF

Direction et bureaux - 192 et 56, avenue Charles-de-Gaulle -  
92200 Neuilly - Téléphone : 47 38 83 00

### CETELM

Direction et bureaux - 89, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 Neuilly -  
Téléphone : 47 38 85 85

### COFICA

Direction et bureaux - 5, rue du Commandant-Pilot - 92200 Neuilly -  
Téléphone : 47 38 85 85

### CORTAL

Direction et bureaux - 15, rue de l'Hôtel-de-Ville - 92200 Neuilly -  
Téléphone : 47 38 85 85

### FONCIÈRE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

Direction et bureaux - 5, avenue Kléber - 75116 Paris -  
Téléphone : 45 25 25 25

### LOCABAIL IMMOBILIER

Direction et bureaux - 25, avenue Kléber - 75116 Paris -  
Téléphone : 45 25 25 25

### SEGECE

Direction et bureaux - 37, rue de La Pérouse - 75116 Paris -  
Téléphone : 45 25 25 25

### SINVIM

Direction et bureaux - 5, avenue Kléber - 75116 Paris -  
Téléphone : 45 25 25 25

### SIS

Direction et bureaux - Tour Neptune - 92086 Paris-La Défense  
Cedex 20  
Téléphone : 47 76 43 02

### SOLVEG

Direction et bureaux - 7, rue de Presbourg - 75116 Paris -  
Téléphone : 45 25 25 25

### SYNTECO

Direction et bureaux - 5, avenue Kléber - 75116 Paris -  
Téléphone : 45 25 25 25

### UCB-CFEC

Direction et bureaux - 25, avenue Kléber - 75116 Paris -  
Téléphone : 45 25 25 25

### UFB-LOCABAIL

Direction et bureaux - 43, quai de Grenelle - 75015 Paris -  
Téléphone : 45 71 60 60

Ont contribué à la réalisation des photographies :  
Ets Vidal (Concessionnaire IVECO - Trappes) ;  
"Moins de 24 heures pour prendre le départ"  
I.B. Morin (Éléments préfabriqués en béton - La Celle-St-Cloud) ;  
"Demain, je coupe le ruban"  
Ford Dry Automobiles (Concessionnaire Ford - Athis-Mons) ;  
"Auto, bateau ? Crédit turbo"  
Ateliers de Moulage du Louvre - Paris ;  
"Je dialogue avec Platon pour établir la vérité"  
Lanvin - Paris ;  
"Je dialogue avec Platon pour établir la vérité"  
Prénatal - Paris ;  
"Gérer l'imprévu ? Un métier qui s'apprend en vidéo."

Conception : DP Industries  
Alain Duclos : comédien  
Jean-Pierre Favreau : photographe  
Rudy Meyer : conseiller artistique

